

Véhicules à haut-voltage dans les ateliers de réparation

Proposer la qualité, mais la facturer aussi

SwissSkills Championships 2024 des maréchaux-ferrants

Fer à cheval pour une performance de
pointe sur la volte

Participez et
gagnez une servante
d'atelier de Kramp !





MA BOUTIQUE EN LIGNE EST Â CÔTÉ!

Commandes auprès de votre revendeur



INSCRIVEZ-VOUS DÈS
MAINTENANT AUPRÈS DE
NOTRE PARTENAIRE GRANIT!

www.granit-parts.ch

MOTEURS À ESSENCE ET DIESEL, RECTIFICATION DE CYLINDRES



steck ag bigenthal

depuis 1903

Centre de machines et de moteurs
Dorfstrasse 39 | 3513 Bigenthal
031 705 10 10 | www.steckag.ch



Safety-Bag

L'équipement de protection individuelle pour les apprentis

Agrotec Suisse a élaboré un « Safety Bag » en collaboration avec l'entreprise Kramp GmbH. Il contient les principaux éléments de l'équipement de protection individuelle (EPI) dont les apprentis ont besoin pour commencer leur formation en toute sécurité. Il est possible de faire livrer le « Safety Bag » au domicile des apprentis afin qu'ils commencent leur formation complètement équipés dès leur premier jour de travail.

Commande



Tout dans un sac à dos pratique



Gants de soudage



Lunettes de protection



Protection auditives



Gants de travail





forum

3-2024

Éditorial

- 5 « La meilleure publicité pour le métier de maréchal-ferrant »

Technique agricole

- 6 Véhicules à haut-voltage : de nouveaux défis pour les ateliers de réparation
- 8 Gestion rentable de l'entreprise : Proposer la qualité, mais la facturer aussi
- 10 Circulation routière. Attelage 3-points
- 11 Examens professionnels de techno-diagnosticien(ne) 2024
- 14 Recruter des jeunes apprentis
- 16 Comment rendre la gestion du personnel plus durable
- 18 Focus sur les membres : Kohler Landmaschinen AG, Zizers

Informations sur l'association

- 20 Résultats réjouissants de l'enquête auprès des membres d'AM Suisse 2023/2024
- 22 Mémento : nouvelle loi sur la protection des données

Maréchal-ferrants

- 23 Fer à cheval pour une performance de pointe sur la volte
- 24 SwissSkills Championships 2024 des maréchaux-ferrants
- 26 Ferrures : Un maréchal-ferrant a toujours quelque chose à apprendre

Partenaire Agrotec Suisse

- 28 Kress Positec
- 29 KRAMP GmbH
- 30 Sources d'approvisionnement
- 31 Cours actuels
- 34 Agenda

Partenaires Agrotec Suisse



Die grösste Online-Landmaschinenbörse der Schweiz

Schweizer Agrarmedien AG
Talstrasse 3, 3053 Münchenbuchsee
Tél. 031 958 33 33
info@agropool.ch, www.agropool.ch



A. H. Meyer & Cie AG
Badenerstrasse 329, 8003 Zürich
Tél. 044 498 15 15, Fax 044 498 19 20
info@avia.ch | www.avia.ch



AMS (Schweiz) AG
Mühlebühlstrasse 38, 4702 Oensingen
Tél. 062 396 03 03
info@ams-schweiz.ch, www.ams-schweiz.ch



SMART UND SWISS SEIT 1876

Birchmeier Sprühtechnik AG
Im Stetterfeld 1, 5608 Stetten
Tél. 056 485 81 81, Fax 056 485 81 82
info@birchmeier.com | www.birchmeier.com



DeLaval AG
Münchstrütstrasse 2, 6210 Sursee
Tél. 041 926 66 11
info.switzerland@delaval.com, www.delaval.com



Paul Forrer AG
Technische Vertretungen
Industriestrasse 27, 8962 Bergdietikon
Tél. 044 439 19 19, Fax 044 439 19 99
info@paul-forrer.ch, www.paul-forrer.ch



GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH
Gewerbestrasse 23, 8451 Kleinandelfingen
Tél. 052 305 21 40, Fax 052 305 21 44
sales.ch@granit-parts.com, www.granit-parts.ch



Heizmann AG
Neumattstrasse 8, 5000 Aarau
Tél. 062 834 06 06, Fax 062 834 06 03
info@heizmann.ch, www.heizmann.ch



HOELZLE AG
Rosengartenstrasse 11, 8608 Bubikon
Tél. 044 928 34 34, Fax 044 928 34 35
info@hoelzle.ch, www.hoelzle.ch



Honda Motor Europe Ltd., Slough, Succursale de Satigny/Genève
Rue de la Bergère 5, 1242 Satigny
Tél. 022 989 05 00, Fax: 022 989 06 60, www.honda.ch



hostettler motoren ag
Haldenmattstrasse 3, 6210 Sursee
Tél. 041 926 64 11, Fax 041 926 63 70
info@hma.ch, www.hma.ch



Husqvarna Schweiz AG
Industriestrasse 10, 5506 Mägenwil
Tél. 062 887 37 00, Fax 062 887 37 11
info@husqvarna.ch, www.husqvarna.ch



KÄRCHER AG
Industriestrasse 16, 8108 Dällikon
Tél. 0844 850 868, Fax 0844 850 865
info@ch.kaercher.com, www.kaercher.ch



Ed. Keller AG
Gerenstrasse 23, 9533 Kirchberg SG
Tél. 071 932 10 50, Fax 071 932 10 51
www.keller-kirchberg.ch



Klaus-Häberlin AG
Industriestrasse 6, 8610 Uster
Tél. 043 399 20 40, Fax 043 399 20 41
info@klaus-haebelin.ch, www.klaus-haebelin.ch



KRAMP GmbH
Mieienriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf
Tél. 034 420 84 44, Fax 034 420 84 45
info.ch@kramp.com, www.kramp.com



KSM Krankenkasse Schweiz. Metallbaufirmen
Rohrstrasse 36, Postfach, 8152 Glattbrugg
Tél. 043 433 20 40, Fax 043 433 20 44
info@ksm-versicherung.ch, www.ksm-versicherung.ch



kmuOnline ag
Aeschengraben 9, 4051 Basel
Tél. 061 406 97 97
team@wechselstube.ch, www.wechselstube.ch



Kränzle AG
Oberebenstrasse 21, 5620 Bremgarten
Tél. 056 201 44 88
info@kraenzleag.ch, www.kraenzle.com



MOLTEC AG
Moosallmendweg 11, 3225 Müntschemier
Tél. 031 740 740 0, Fax 031 740 740 9
info@moltec.ch, www.moltec.ch



MOTOREX AG
Bern-Zürich-Strasse 31, 4901 Langenthal
Tél. 062 919 75 75, Fax 062 919 75 95
info@motorex.com, www.motorex.com



Nationales Pferdezentrum Bern
Mingerstrasse 3, 3014 Bern
Tél. 031 336 13 13, Fax 031 336 13 14
info@npz.ch, www.npz.ch



NEW-PROCESS AG
Talackerstrasse 13, 8552 Felben-Wellhausen
Tél. 071 841 24 47, Fax 071 845 15 10
welcome@new-process.ch, www.new-process.ch



Nilfisk AG
Ringstrasse 19, Industrie Stelz, 9500 Wil SG
Tél. 071 923 84 44, Fax 071 923 52 83
info@nilfisk.com, www.nilfisk.com



optima solutions GmbH
Chutzenstrasse 20, 3007 Bern, Tél. 031 511 88 88
office@opti-sol.ch, www.opti-sol.ch



POSITEC Switzerland AG
Gass 5, 5242 Lupfig
Tél. 056 201 02 30
switzerland@positecgroup.com
www.kress-robotik.com



Prillinger Gesellschaft m.b.H.
Jurastrasse 9, 4566 Oekingen
Tél. +43 (0)7242 230/200, Fax +43 (0)7242 230/250
partner@prillinger.at, www.prillinger.at



PROMEA Pensionskasse
Ifangstrasse 8, 8952 Schlieren
Tél. 044 738 53 53, Fax 044 738 54 64
info@promea.ch, www.promea-pk.ch



PROMRISK AG – Prompt zu Ihrer individuellen Versicherungslösung
Rohrstrasse 36, Postfach,
8152 Glattbrugg, Tél. 044 851 55 66,
info@promrisk.ch, www.promrisk.ch,
www.verbandsloesungen.ch



RECA AG
Stationsstrasse 48d, 8833 Samstagern
Tél. 044 745 75 75, Fax 044 745 75 00
info@reca.ch, www.reca.ch



R. Peter AG
Technischer Grosshandel – Articles techniques
Weieracherstrasse 9, 8184 Bachenbülach
Tél. 044 872 40 40, Fax 044 860 85 18
info@r-peter.ch, www.r-peter.ch



Sahli AG
Landmaschinenteile und Landw. Geräte
Oberdorfstrasse 17, 8934 Knonau
Tél. 044 768 54 54, Fax 044 768 54 88
info@sahli-ag.ch, www.sahli-ag.ch



Scharmüller (Schweiz) AG
Horbenerstrasse 7, 8308 Mesikon-Iltnau
Tél. 052 346 24 78, Fax 052 346 26 47
bestellung@scharmueler-schweiz.ch
www.scharmueler-schweiz.ch



Schweizer Bauer
Dammweg 9, 3001 Bern
Tél. 031 330 95 33
verlag@schweizerbauer.ch | www.schweizerbauer.ch



Museumstrasse 10, 3005 Bern
Tél. 031 368 08 60, Fax 031 368 08 61
info@slv-asma.ch, www.slv-asma.ch



STIHL Vertriebs AG
Isenrietstrasse 4, 8617 Mönchaltorf
Tél. 044 949 30 30, Fax 044 949 30 20
info@stihl.ch, www.stihl.ch



Swisslifter
Schweizerischer Hubstapler-Verband
Association Suisse des Charriots Elevateurs
Associazione Svizzera dei Carrelli Elevatori
Radgasse 3, 8005 Zürich
Tél. 043 366 66 55, Fax 043 366 66 01
info@swisslifter.ch, www.swisslifter.ch



Schweizerischer Verband für Landtechnik – SVLT
Ausserdorferstrasse 31, 5223 Riniken
Tél. 056 462 32 00, Fax 056 462 32 01
zs@agrartechnik.ch, www.agrartechnik.ch



TTI-EMEA Switzerland
Techtronic Industries Switzerland AG
Kirchindachstrasse 25, 3052 Zollikofen
Tél. 031 911 61 61, Fax 031 911 61 47
info.ch@tti-emea.com, www.tti-group.com

Devenir membre partenaire



Partenaires Agrotec Suisse avec fabricants, négociants et fournisseurs dans les domaines machines agricoles, machines municipales, appareils à moteur, construction de véhicules et équipement de forge/ferrage.

Documentation détaillée:
AM Suisse, Chräjeninsel 2, 3270 Aarberg, T 032 391 99 44
agrotecsuisse@amsuisse.ch, www.agrotecsuisse.ch



Peter Wäfler

Président Farriertec Suisse
Membre comité Agrotec Suisse

La meilleure publicité pour le métier de maréchal-ferrant

Chers membres,
Chères lectrices, chers lecteurs,

Les 20 et 21 avril, 25 apprenties et apprentis maréchaux-ferrantes et maréchaux-ferrants se sont mesurés à l'occasion des SwissSkills Championships 2024. Sur l'aire d'exposition en plein air de la traditionnelle foire de printemps de Suisse orientale (OFFA) à St-Gall, ils ont offert à un large public une démonstration impressionnante de leur savoir-faire et de leur fierté professionnelle. Livio Fiechter, le vainqueur des SwissSkills de l'an dernier, a de nouveau remporté la médaille d'or. Nous lui adressons toutes nos félicitations, ainsi qu'à Patrick Sutter, médaillé d'argent, qui vient de Bätterkinden, et à Hannes Dobler, qui s'est classé troisième et habite à Hochdorf. Un grand merci à Reto Eggenberger et Sandro Hohl, qui ont évalué et noté le travail des candidates et candidats en tant que juges de compétition, ainsi qu'à tous ceux qui ont organisé et soutenu la compétition.

Il faut espérer que nos championnats publics ont également retenu l'attention et suscité l'intérêt de nombreux jeunes pour notre métier. Notre nombre d'apprentis est actuellement trop bas. Nous avons besoin de toute urgence de plus d'apprentis motivés et prêts à s'investir, et j'en appelle à tous les établissements pour qu'ils intensifient leurs efforts en matière de promotion de la relève. Au sein de l'association, nous vous aidons volontiers en mettant à votre disposition notre savoir-faire ainsi que le matériel publicitaire nécessaire !

Notre formation de « maréchal-ferrant orthopédique avec brevet fédéral » qui a accueilli les premiers apprentis à la mi-septembre 2023 fait également partie de la thématique de la promotion de la relève. Il s'agit d'une version révisée et améliorée de l'ancienne formation continue de « maréchal-ferrant qualifié ». Sur les 12 maréchaux-ferrantes et maréchaux-ferrants qui ont débuté à l'automne, personne n'a abandonné.

Le maître maréchal-ferrant Ruedi Blumer, qui a fait un exposé passionnant lors de la Journée de la maréchalerie de cette année à Berne, a montré que même les « vieux renards » ont encore quelque chose à apprendre. Il documente ses travaux par des photos et tire des conclusions importantes de ses observations à long terme. Cela vaut la peine de lire ses explications sur sa manière de travailler !

Je vous souhaite une agréable lecture de ce numéro de forum. ■



Véhicules à haut-voltage : de nouveaux défis pour les ateliers de réparation

Les véhicules à propulsion alternative se répandent rapidement, qu'il s'agisse de machines communales, de petits engins de chantier ou même de tracteurs d'une puissance inférieure ou égale à 100 kW à propulsion électrique ou plus encore, lorsqu'ils utilisent d'autres technologies. Lorsque nous parlons de motorisations alternatives, nous pensons en premier lieu aux véhicules électriques, mais nous ne devons pas oublier les véhicules fonctionnant au gaz naturel (GNV) ou à l'hydrogène (piles à combustible ou moteurs à combustion). Ces nouveaux arrivants bouleversent les habitudes de travail dans les ateliers et posent de nouveaux défis en matière de sécurité au travail. Outre la formation de l'équipe, il est important d'organiser correctement les outils et les procédures dans l'atelier, comme la réception de ces véhicules ou les procédures et responsabilités du personnel. Dans cet article, nous nous intéressons aux véhicules à haut-voltage. Il convient tout d'abord de clarifier certains termes. Lorsque l'on parle de véhicules à haut-voltage, il s'agit de véhicules dont les composants fonctionnent à plus de 60V en courant continu ou à plus de 30V en courant alternatif. Toutes les machines ne sont donc pas concernées par ce qui suit. Il existe différentes catégories de travaux qui peuvent être effectués sur ces véhicules, comme par exemple, l'entretien courant qui ne concerne pas le système haut-voltage, les travaux sur le système haut-voltage comme la déclassification du véhicule avant d'intervenir

sur le système haut-voltage et le travail sous tension. Ces différents travaux nécessitent une formation et un équipement spécifiques qui varient en fonction du niveau de risque. Les formations et les équipements nécessaires sont décrits plus en détail ci-dessous.

Équipement supplémentaire pour l'atelier

Avec l'électrification du parc automobile, les ateliers doivent être équipés de manière supplémentaire dans différents domaines afin d'assurer la sécurité du travail et de garantir la protection contre les incendies et autres risques. On distingue trois catégories principales de travaux, qui nécessitent des formations et des équipements différents :

- **Travailler sur un véhicule à haut-voltage sans intervenir sur le système HV :**
 - Formation minimale : « HV1 – Sensibilisation à la haut-voltage ».
 - Chaussures de sécurité S1/2/3
 - Vêtements de travail
 - Matériel de 1^{ers} secours
 - Matériel de lutte contre les incendies
 - Équipement fixes ou mobiles pour le chargement des véhicules.
 - Recommandé : défibrillateur et formation BLS-AED
- **Travaux de mise hors tension / remise en service d'un véhicule à haut-voltage :**
 - Formation minimale : « HV2 – Travaux sur le système HV »
 - Matériel pour délimiter la zone

de danger (rubalise, panneaux d'avertissement des dangers, etc.)

- Vérificateur d'absence de tension selon norme EN 61243-1, -2, -3 ou -5
- Testeur d'isolation 500V et 1000V au minimum selon EN 61557-2
- Contrôleur de continuité (minimum 200 mA) selon EN 61557-4
- Si contact avec des parties potentiellement sous tension lors de la vérification d'absence de tension :
 - Gants d'électricien classe 0, RC selon norme EN ou IEC 60903
 - Visière de protection contre les arcs électriques cat.1 selon GS-ET-29
 - Vêtements de catégorie G
 - Autres matériels selon constructeur
- **Travail sous tension :**
 - Formation : « HV3 – Travaux sur les systèmes sous tension »
 - Vêtements multinormes selon IEC ou EN 61482-1 au minimum
 - Sous-gants et sur gants
 - Outils isolés conforme à la norme EN 60900
 - Place de travail sécurisée et conforme à EN 50110-1, ch. 6.3

L'organisation du travail doit être adaptée

La prise en charge des véhicules à haut-voltage nécessite une organisation particulière dans l'atelier afin de répondre aux exigences de sécurité. Cette responsabilité incombe au propriétaire de l'entreprise ou à son délégataire (chef d'exploitation / chef d'atelier).

Avant de prendre un rendez-vous ou d'attribuer un travail (y compris le dépannage !), le chef d'atelier doit réfléchir aux points suivants et s'en assurer :

1. Travailler selon un mandat clair → analyse des risques : quel(s) danger(s) représente(nt) le véhicule ? Pourquoi le véhicule doit-il être réparé (réparation, entretien, accident) ?
2. Travailler avec du personnel qualifié → quel est le niveau de formation (HV1, HV2 ou HV3) requis pour effectuer les travaux ?

3. Travailler avec des outils adaptés et en bon état
4. Porter les équipements de protection individuelle
5. Contrôler le système HV avant la remise en service (cascade des sécurités)

En outre, il est du devoir de l'employeur de maintenir à jour les compétences de son personnel en fonction de la nature des travaux et d'appliquer les mesures de sécurité requises.

Les responsables doivent également tenir compte de l'espace supplémentaire nécessaire pour sécuriser la zone de travail et veiller à ce que l'atelier ne soit pas encombré de véhicules. Le stockage, le transport et surtout le retour de composants tels que les batteries au lithium nécessitent également des précautions particulières. Toutes ces particularités montrent que les nouveaux véhicules présentent de nouveaux risques et démontrent l'importance d'une formation et d'un perfectionnement appropriés.

La formation de son personnel est d'une importance capitale

Les types de travaux que peut effectuer un collaborateur sur un système HV dépend du niveau de qualification de ce dernier. Les niveaux de qualification sont classés en 4 catégories successives :

▪ **Les profanes**

Ces personnes ne disposent d'aucune formation particulière dans les systèmes haut-voltage comme par exemple le client ou un mécanicien

non formé sur les systèmes HV. Ils sont habilités à effectuer les divers travaux quotidiens établi dans le manuel de l'utilisateur comme le plein de lave-glacé, le changement des roues, le nettoyage de la carrosserie du véhicule, ... Il leur est en revanche totalement interdit de travailler sur des travaux ayant rapport avec le système haut voltage.

▪ **Personnes sensibilisées / instruite (HV1) 734.2 ordonnance sur le courant fort art 3, al20 et Directive ESTI 407, ch. 7.2**

Le collaborateur a reçu une formation lui permettant d'identifier les dangers et de prendre les mesures nécessaires pour s'en prémunir. Cette formation porte également sur la façon d'effectuer son travail en toute sécurité. Il est également formé sur les mesures à prendre en cas d'accident ou d'incendie conformément aux procédures mise en place au sein de l'entreprise. Le collaborateur n'a pas l'autorisation d'effectuer des travaux tel que déclassement et remise en service du système HV. Il peut effectuer en revanche des travaux sur le système HV lorsque ce dernier est déclassé et uniquement sous la supervision d'une personne qualifiée (HV2).

▪ **Personnes qualifiée EV (HV2) 734.2 ordonnance sur le courant fort art 3, al19 et Directive ESTI 407, ch.7.1**

Ces personnes ont reçu une formation dans le domaine électrotechnique (haut voltage).

Elles sont habilitées à effectuer l'analyse des risques, les travaux de déclassement, les contrôles de sécurité du système HV ainsi que la remise en service de ce dernier. Ces collaborateurs portent la responsabilité des opérations sur le véhicule et endossent la responsabilité des travaux électrotechniques sur le véhicule. Ces personnes sont donc indispensables pour les ateliers qui travaillent sur des véhicules à haute tension.

Cette formation est entre autres dispensée au centre de formation d'Aarberg sous le nom de technicien haut-voltage. On la retrouve également sous l'appellation : HV2 –Travaux sur le système HV.

Il est interdit aux personnes de niveau HV2 d'effectuer des travaux sous tension.

▪ **Expert du travail sous tension 734.2 ordonnance sur le courant fort – section 3, SN EN 50110-1ch. 6.3**

Ces personnes-là suivent une formation poussée dans le domaine des véhicules haut-voltage et sont amenés à travailler sur les système haut-voltage sous tension. Ils sont particulièrement utiles lorsque le déclassement du véhicule a échoué ou alors que le véhicule est accidenté et que sa batterie est touchée. Ces formations sont dispensées principalement par les constructeurs ou alors par quelques entreprises spécialisées dans la formation sur les systèmes haut-voltage et connues parfois sous le nom de HV3.

D'autres formations spécifiques existent pour les personnes étant amenée à manipuler et stocker les batteries haute-voltage ou à conseiller les clients sur les infrastructures de recharge.

■
Damien Jaquet
avec le soutien de D. Fiaux

Types de travaux en fonction du niveau de qualification

Personne sensibilisée HV1 Travaux non-électriques	Personne qualifiée HV2 Travaux électriques	Personne qualifiée avec compétences spécifiques Travaux sous tension HV3
Travaux sur des installations avec des tensions : <30 VAC <60 VDC Exemples <ul style="list-style-type: none"> ▪ Remplacement des freins ▪ Remplacement de la batterie 12V 	Travaux sur le système HV Tensions >30 VAC >60 VDC Exemples <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse des risques ▪ Déclassement ▪ Mesures de contrôle ▪ Remise en service du HV 	Travaux sur le système HV sous tension. Exemples <ul style="list-style-type: none"> ▪ Révision batteries HV ▪ Intervention sur déclassement échoué. ▪ Accident avec batterie HV impactée.

Proposer la qualité, mais la facturer aussi

La branche de la technique agricole se distingue par une grande fierté professionnelle et un sens aigu de la qualité. Pour les entreprises, le défi consiste à rendre ce niveau élevé visible et perceptible pour les clients. En effet, c'est le seul moyen de facturer la charge de travail liée à une qualité élevée. Nous nous sommes entretenus avec Markus Angst sur le thème de la qualité en technique agricole. Il est CEO du groupe GVS. Avec les marques Fendt, Massey Ferguson et Valtra, GVS Agrar est l'un des principaux importateurs et grossistes de machines agricoles de Suisse.



Markus Angst
CEO du groupe GVS

En technique agricole, la qualité a-t-elle la même signification aujourd'hui qu'il y a 30 ans, Monsieur Angst ?

Markus Angst (MA): « Oui et non. La qualité repose toujours sur un bon produit. Si ce n'est pas le cas, les meilleurs prestations de services ne servent à rien. Mais la numérisation a changé pas mal de choses. Les clients finaux s'attendent à ce que leur produit fonctionne pendant toute sa durée de vie et à ce qu'ils bénéficient d'une assistance compétente de la part du distributeur et/ou de l'importateur en cas de problèmes ou de questions liées à l'utilisation. Avec les cycles de vie des produits de plus en plus courts et les mises à jour logicielles fréquentes, cela devient un défi de taille. Au printemps en particulier, nous sommes confrontés à d'innombrables demandes d'assistance et il s'agit souvent de problèmes d'utilisation simples. Les mises à jour logicielles, qui entraînent des problèmes de compatibilité, sont un sujet récurrent. Ces expériences influencent la perception de la qualité par les clients. Elles montrent l'importance d'un bon support, mais aussi des capacités de communication des collaborateurs. Elles révèlent toutefois aussi que les petites entreprises peuvent être confrontées à leurs limites. Tous les collaborateurs ne sont pas disposés à être joignables 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, pour des demandes d'assistance. »

Des collaborateurs supplémentaires sont-ils donc aujourd'hui nécessaires pour maintenir la qualité telle que perçue par la clientèle ?

MA: « Pour la plupart des clients, c'est une évidence que les travaux mécaniques sont effectués de manière correcte et ponctuelle. Pourtant, cela est tout sauf évident. Pour une entreprise, les services et la communication

constituent plus qu'avant des moyens de se démarquer. Outre l'assistance mentionnée dans le domaine numérique, il existe également des possibilités plus simples. Par exemple, on peut se renseigner par téléphone pour savoir si tout se passe bien après une réparation ou un service, ou encore livrer une pièce de rechange sans formalités excessives par coursier, etc. De tels gestes permettent aux clients de vivre de bonnes expériences. »

Et si quelque chose ne tourne vraiment pas rond au niveau de la qualité ?

MA: « Mon expérience montre que ce genre de situation offre souvent de grandes opportunités. Lorsque l'on communique ouvertement et que l'on dit: « Nous avons vraiment un problème, vous n'êtes pas le seul à en pâtir, mais nous travaillons à le résoudre et pouvons vous proposer ce qui suit ... », c'est à coup sûr largement préférable au fait d'essayer de passer le problème sous silence. De telles situations maîtrisées ensemble peuvent en effet engendrer une forte fidélisation de la clientèle. »

Comment établir une sorte de culture de la qualité dans l'entreprise ?

MA: « Tout dépend de la culture d'entreprise et des collaborateurs. La mise en place d'une culture d'entreprise favorisant la qualité, basée sur la loyauté et la confiance, est un processus long et parfois difficile. Dans nos entreprises, nous essayons de donner à nos collaborateurs le plus possible de responsabilités et de liberté de décision afin qu'ils puissent réagir aux situations inattendues en faisant preuve de créativité. Concilier la marge de manœuvre accordée avec des structures et des processus clairs est souvent un exercice d'équilibriste. Une culture de l'er-

reur ouverte et une communication active sont importantes.»

Et comment trouver des collaborateurs soucieux de la qualité ?

MA: «La pénurie actuelle de main-d'œuvre qualifiée complique les choses. Nous avons mis en place en interne un système dans lequel nous récompensons les collaborateurs qui nous présentent des personnes compétentes. Selon mon expérience, les

d'entreprise, ce n'est pas une mauvaise idée d'établir un organigramme des responsabilités au sein de son établissement: réception, travaux de réparation et d'entretien, commande de pièces de rechange, collecte et contrôle des rapports, préparation du véhicule à livrer, établissement des factures, etc. Si l'on ne parvient pas à réaliser un tel organigramme, c'est probablement le signe d'un manque d'organisation. Un tel organigramme n'a pas besoin

La marge permettant de répercuter les prestations supplémentaires sur le prix de vente est très étroite. Lorsqu'un client achète un nouveau tracteur pour CHF 200 000.-, de nombreux distributeurs concessionnaires ont des scrupules à facturer un supplément pour une formation en ligne. Souvent, le distributeur est par ailleurs lui-même issu d'un milieu paysan, dans lequel la conscience des coûts et la solidarité sont importantes. Le client est un voisin ou un collègue de l'association. À plus ou moins long terme toutefois, nous n'échapperons pas à l'exigence de la transparence des coûts et de la réalité des coûts, dans le domaine du support numérique précisément.»

« À plus ou moins long terme toutefois, nous n'échapperons pas à l'exigence de la transparence des coûts et de la réalité des coûts, dans le domaine du support numérique précisément. »

collaborateurs engagés attirent les collaborateurs qui présentent les mêmes qualités qu'eux. Le recrutement par les annonces d'offre d'emploi est extrêmement difficile. Mais il arrive parfois que des entreprises partenaires nous recommandent des collaborateurs.»

Les certifications connues contribuent-elles à la mise en œuvre d'une culture de la qualité ?

MA: «À mon avis, les certificats et les gros manuels ne suffisent pas à mettre en place et à faire vivre une culture de la qualité. Une certaine structure est néanmoins utile. Pour un propriétaire

d'être rigide et peut être adapté après un certain temps. Il est important de se réunir régulièrement pour discuter des processus et des éventuels problèmes. C'est ainsi qu'une entreprise peut s'améliorer.»

Les clients ne semblent pas comprendre qu'une qualité élevée a aussi un prix...

MA: «Dans la technique agricole, nous avons beaucoup de mal à facturer des prestations par rapport à la branche informatique ou automobile. L'exemple typique est l'assistance numérique mentionnée précédemment.

Faut-il parler davantage de ses propres normes de qualité élevées ?

MA: «En effet, nous parlons trop peu de certaines prestations. En conséquence, les clients estiment qu'elles coulent de source. Au sein du groupe GVS, par exemple, nous mettons chaque année des véhicules de remplacement à disposition, qui roulent 10 000 heures au total dans ce contexte, soit l'équivalent d'un tracteur par an. Chaque client a certainement un seuil de tolérance quant au prix qu'il veut ou peut payer pour de tels services supplémentaires. Mais c'est souvent l'expérience auprès d'un autre prestataire, soi-disant moins cher, qui lui ouvre les yeux sur de telles prestations dont il pensait qu'elles coulaient de source.»

Interview: Emanuel Scheidegger



Droit de la circulation routière

Nouvelle fiche d'information sur la charge remorquable

Depuis plusieurs années, le droit Suisse fait références de plus en plus souvent au droit européen. C'est également le cas en ce qui concerne l'OETV. L'article 91 de celui-ci demande que les dispositifs d'attelage soient conformes aux disposition du règlement Européen 2015/208.

Ces dernières années, de plus en plus de machines tirées sont attelées aux bras inférieurs ou au système d'attelage à trois points, sans que l'attelage en question n'ait de charge remorquable officiellement. Afin d'éclaircir cette zone grise et de respecter le droit en vigueur, le groupe de travail « trafic routier agricole », dont fait également partie Agrotec Suisse, s'est penché sur cette situation et a élaboré une fiche d'information à cet effet. Selon le règlement européen 2015/208, il est autorisé d'avoir une charge remorquable sur les dispositifs d'attelages à trois points dans le cas des remorques de travail (Sa) et de certaines remorques de transport (Ra). Cette valeur doit cependant être indiquée par le constructeur ou l'importateur. Il est important de rappeler que ces systèmes d'attelages sont homologués par un constructeur et qu'aucune construction auxiliaire, rendant possible l'attelage d'une autre

remorque avec un autre dispositif d'attelage à l'attelage 3 points du tracteur, n'est autorisée.

Afin de rouler en toute légalité avec une remorque attelée aux bras inférieurs ou au système d'attelage à trois points, la charge remorquable de celui-ci doit être inscrite dans le permis de circulation. Ceci se fera sous la forme de l'inscription du chiffre 235. Il est en revanche renoncé d'indiquer la charge d'appui. L'inscription de la mention 202 sera également présente. Celle-ci renvoie entre autre au manuel du constructeur et à certains textes de lois.

Si le permis de circulation actuelle ne contient encore aucune information, il sera nécessaire de faire inscrire ces valeurs, présentes dans le CoC ou selon l'attestation de l'importateur, par voie administrative.

Si le CoC ne donne pas de charge remorquable sur l'attelage à trois points ou aux bras inférieur et que l'importateur ne peut fournir aucune attestation, c'est que dans ce cas précis, l'attelage n'est pas prévu pour tirer une charge sur une route ouverte en toute sécurité.

La feuille d'information reste en tout temps disponible sur le site internet d'Agrotec Suisse au format PDF.

Damien Jaquet



Vous avez des questions sur la loi sur la circulation routière ou vous avez besoin de conseils techniques ?

Contactez notre responsable de projet technique,
Damien Jaquet: d.jaquet@amsuisse.ch, T 032 391 99 39



Examens professionnels de techno-diagnosticien(ne)

Nos félicitations aux nouveaux diplômés !

Le Centre de formation d'AM Suisse à Aarberg a accueilli les examens théoriques les 27 et 28 février 2024 et les examens professionnels pratiques et oraux de techno-diagnosticien en machines agricoles, en machines de chantier et d'appareils à moteur du 15 au 21 mars 2024. Sur les 51 candidates et candidats, 44 ont réussi les examens et ont reçu leur brevet fédéral lors de la cérémonie de clôture qui s'est tenue le 27 avril au Kursaal de Berne.

Pendant plus de deux ans, les candidates et candidats se sont préparés à l'école professionnelle de Langenthal et ont suivi la formation pratique au Centre de formation d'Aarberg. Ils ont ainsi acquis de vastes connaissances spécialisées dans les domaines de la mécanique, de l'hydraulique, de l'électricité et de l'électronique. En tant que futurs responsables d'atelier, les jeunes professionnels ont également dû démontrer leur professionnalisme et leur flair dans une situation typique de contact avec la clientèle pendant les examens. Agrotec Suisse remercie ici l'ensemble des candidats ainsi que les experts, les partenaires et les collaborateurs qui ont contribué par leur engagement sans faille au bon déroulement de l'examen.

Cérémonie de clôture au Kursaal de Berne

La remise des brevets fédéraux aux nouveaux techno-diagnosticien(ne)s a eu lieu le 27 avril au Kursaal de Berne dans une ambiance festive, sous un soleil radieux et avec une vue magnifique sur les Alpes. 43 diplômés de l'examen professionnel ont fait le déplacement avec leurs proches pour fêter ensemble cette étape importante de leur carrière. Ruedi Fischer, membre du Grand Conseil du canton de Berne, a souligné dans son allocution l'importance de la collaboration entre l'agriculture et la branche des machines agricoles ainsi qu'entre le secteur de la construction et la branche des machines de chantier. Il a également partagé sa devise avec les jeunes professionnels: « Écouter, se mettre au travail et concrétiser ».

La fête a été animée par l'équipe de RAMDAM. Les pros du BMX Freestyle ont enthousiasmé le public avec leurs prestations de très haut niveau. La partie officielle a été suivie d'un apéritif commun sur la terrasse du Kursaal. ■

Emanuel Scheidegger



Impressions cérémonie de clôture



Nom	Prénom	Employeur/se	Lieu	Certification de
Amhof	Stefan	Amhof AG	Alikon AG	Techno-diagnosticien machines agricoles
Ammann	Remo	Robert Aebi AG	Regensdorf ZH	Techno-diagnosticien machines de chantier
Ammann	Michael	Kuhn Schweiz AG	Heimberg BE	Techno-diagnosticien machines de chantier
Amsler	Stefan	Gebr. Knecht AG	Windisch AG	Techno-diagnosticien machines de chantier
Arnold	Benjamin Alexander	Emil Gisler AG	Seedorf UR	Techno-diagnosticien machines de chantier
Burkhardt	Rainer Edgar	AgraroTech GmbH	Hünenberg ZG	Techno-diagnosticien machines agricoles
Camenzind	Fabian	Walo Bertschinger AG	Ebikon LU	Techno-diagnosticien machines de chantier
Etter	Jürg	A. Mooser SA	Estavayer-le-Lac FR	Techno-diagnosticien machines agricoles
Gass	Rico	Niklaus Landtechnik AG	Zeglingen BL	Techno-diagnosticien machines agricoles
Gerig	David	Garage Wehren AG	Hasliberg-Hohfluh BE	Techno-diagnosticien machines agricoles
Hänsli	Raphael Walter	Sepp Knüsel AG	Küssnacht am Rigi SZ	Techno-diagnosticien machines agricoles
Hofer	Dominik	A. Leiser AG	Reiden LU	Techno-diagnosticien machines de chantier
Hüsser	Harry Hans	Hako Schweiz AG	Sursee LU	Techno-diagnosticien d'appareils à moteur
Iseli	Stefan	Hirschi Lustenberger Technik AG	Escholzmatt LU	Techno-diagnosticien machines agricoles
Kellenberger	Christian	Menzi Muck AG	Rüthi SG	Techno-diagnosticien machines de chantier
Kopp	Manuel Martin	Studer & Krähenbühl AG	Härkingen SO	Techno-diagnosticien machines agricoles
Kräuchi	Matthias	Jordi Land und Kommunaltechnik AG	Bigenthal BE	Techno-diagnosticien machines agricoles
Limacher	Dominik	Liebherr-Baumaschinen AG	Reiden LU	Techno-diagnosticien machines de chantier
Lüthi	Lukas	Liebherr-Baumaschinen AG	Reiden LU	Techno-diagnosticien machines de chantier
Mahrer	Samuel	Schlachter Land- + Arealtechnik AG	Möhlin AG	Techno-diagnosticien machines agricoles
Marty	Jonas	K. Lüönd-Service AG	Unteriberg SZ	Techno-diagnosticien machines agricoles
Maurer	Peter	Heinz Gerber Land- und Haustechnik GmbH	Schangnau BE	Techno-diagnosticien machines agricoles
Ming	Tobias	Bucher Agro-Technik AG	Hämikon LU	Techno-diagnosticien machines agricoles
Oppliger	Nicolas	Kuhn Schweiz AG	Heimberg BE	Techno-diagnosticien machines de chantier
Pichler	Yvo Oswald	Elektrizitätswerk des Kantons Schaffhausen AG	Schaffhausen SH	Techno-diagnosticien machines agricoles
Renggli	Christoph	Paul Furrer AG	Sursee LU	Techno-diagnosticien machines agricoles
Rolli	Luis Maximilian	Kuhn Schweiz AG	Heimberg BE	Techno-diagnosticien machines de chantier
Roten	Cyrill Ivo	Liebherr-Baumaschinen AG	Reiden LU	Techno-diagnosticien machines de chantier
Rudin	Leo	Ziegler AG	Liestal BL	Techno-diagnosticien machines de chantier
Schindler	Reto	Steck AG Bigenthal	Bigenthal BE	Techno-diagnosticien machines agricoles
Schmutz	André Luca	Weibel AG	Flamatt FR	Techno-diagnosticien machines de chantier
Stalder	Jannik	Anliker Landtechnik AG	Fraubrunnen BE	Techno-diagnosticien machines agricoles
Stefani	Giorgio	Liebherr-Baumaschinen AG	Reiden LU	Techno-diagnosticien machines de chantier
Villiger	Michael	Robert Aebi AG	Regensdorf ZH	Techno-diagnosticien machines de chantier
von Wattenwyl	Vincent Nicolas	Huber Mechanik AG	Oppligen BE	Techno-diagnosticien machines agricoles
Weber	Philipp	GVS Agrar Ins AG	Ins BE	Techno-diagnosticien machines agricoles
Wicki	Thomas	EMAG-Landmaschinen AG	Rothenburg LU	Techno-diagnosticien machines agricoles
Widmer	Rafael	Liebherr-Baumaschinen AG	Reiden LU	Techno-diagnosticien machines de chantier
Widmer	Roman Werner	Mathys Landtechnik GmbH	Lyssach BE	Techno-diagnosticien machines agricoles
Wiederkehr	Sandro	Sebastian Müller AG	Rickenbach LU	Techno-diagnosticien machines agricoles
Wyttbach	Michael-Jürg	Weber Rümligen AG	Rümligen BE	Techno-diagnosticien machines agricoles
Yerly	Colin	Hämmerli AgroTech AG	Kriechenwil BE	Techno-diagnosticien machines agricoles

Sont mentionnées toutes les personnes qui ont marqué leur accord pour être citées.

Recruter des jeunes apprentis

Près de 70 000 jeunes choisissent chaque année une formation professionnelle. L'offre qui leur est proposée est variée et les entreprises formatrices ont de nombreuses solutions pour attirer l'attention sur elles. Agrotec Suisse propose des articles publicitaires et des supports d'information attrayants qui permettent d'éveiller l'intérêt pour les métiers passionnants de la technique agricole.

Susciter l'intérêt avec des cadeaux publicitaires

Les cadeaux publicitaires peuvent être proposés lors de salons ou d'expositions. Ils attirent l'attention sur la branche et sont encore présents après une exposition. Ils peuvent par la suite éveiller la curiosité des personnes qui se sont montrées peu intéressées au début. Dans ce domaine, Agrotec Suisse propose des stylos à bille, des autocollants, des règles, des t-shirts, des casquettes, etc. Ces cadeaux sont parfaits pour toucher le plus grand nombre possible d'apprentis potentiels lors de manifestations. Ils peuvent être commandés gratuitement dans certaines quantités pour les salons professionnels et les expositions internes avec informations sur la formation.

Imprimés pour des informations approfondies

Divers imprimés présentant les métiers plus en détail sont également proposés. Ceux-ci ne sont en principe pas diffusés sous forme d'articles publicitaires, mais s'adressent aux jeunes qui manifestent déjà un certain intérêt pour nos métiers et qui souhaitent en savoir plus. Ces profils professionnels imprimés peuvent également être mis à disposition pour consultation et donc être réutilisés plusieurs fois. Des explications orales complémentaires peuvent aussi être utiles lorsque les informations sont passées en revue. Dans cette catégorie, Agrotec Suisse met à disposition une brochure A5 de douze pages qui contient des informations sur les métiers, donne un bon aperçu des formations et indique les exigences posées aux apprentis. Une brochure est également proposée pour la formation continue afin de montrer aux personnes intéressées les possibilités d'évolution dans la profession. Ces supports d'information peuvent également être commandés gratuitement dans certaines quantités pour les manifestations correspondantes.



www.agrotecsuisse.ch
→ Prestations de services → Offres → Stand de foire sur mesure → Matériel publicitaire pour la technique agricole



Faire de la publicité pour les places d'apprentissage sur plusieurs canaux

Il s'agit dans un deuxième temps d'attirer l'attention sur les places d'apprentissage disponibles. Outre les portails en ligne bien connus, il existe des possibilités faciles d'accès permettant d'atteindre les candidates et candidats potentiels. Il est possible d'utiliser les factures pour promouvoir les places d'apprentissage vacantes ou de compléter les invitations à des expositions internes avec une remarque correspondante. Celles-ci sont de toute façon nécessaires et vous n'avez pas besoin de créer des imprimés supplémentaires.

Aller à la rencontre des jeunes en ligne

Aujourd'hui, les jeunes recherchent principalement des informations en ligne et sont le plus facilement joignables par les canaux correspondants. Si l'on travaille sur des portails en ligne, les données doivent toujours être à jour et il faut réagir immédiatement aux demandes. Cela demande un certain effort, mais permet aussi de donner l'image d'une entreprise moderne, bien organisée et ouverte au numérique. Les réseaux sociaux se prêtent également à la publicité pour

des places d'apprentissage vacantes. Il faut tenir compte des préférences des jeunes en cas de communication sur les canaux en ligne. Ceux-ci réagissent aux images et aux textes courts et percutants ou aux vidéos. Les apprentis de l'entreprise peuvent jouer le rôle d'ambassadeurs pour communiquer d'égal à égal avec les jeunes. Ils connaissent les points importants pour les jeunes et s'y connaissent généralement en médias en ligne.

Bien planifier le stage de préapprentissage

Une fois les candidatures pour les places d'apprentissage vacantes reçues, il s'agit de passer à la procédure de sélection. Un stage de préapprentissage est alors quasiment indispensable. Celui-ci permet de faire connaissance avec les jeunes, de les voir réaliser un travail manuel et d'évaluer leur comportement social.

Pour planifier un stage de préapprentissage le plus simplement et le mieux possible, il est possible de recourir à des outils d'Agrotec Suisse, tels que le classeur de sélection avec le journal du stage de préapprentissage. Le classeur de sélection permet de consigner toutes



Porte-documents
Mécanicien/ne en machines
agricoles, machines de chan-
tier et d'appareils à moteur
(F381802) – AM Suisse Shop

les données personnelles et offre de la place pour noter les impressions du stage de préapprentissage. Il contient en outre des questions possibles pour un entretien d'embauche. Cet outil pratique te permet de documenter tes performances pendant le stage de préapprentissage et l'évaluation finale te servira d'aide à la décision.

Les jeunes travaillent avec le journal du stage de préapprentissage. Ils peuvent y répondre à des questions personnelles sur leurs loisirs, etc. et noter les activités et leurs expériences chaque jour. À la fin, le journal peut faire l'objet de discussions avec le formateur professionnel et lui sert en plus à évaluer les compétences linguistiques. Le

journal contient également un aperçu de l'équipement de protection individuelle pour que les jeunes se déplacent en toute sécurité.

Ces deux documents permettent de dresser, à la fin du stage de préapprentissage, un tableau pertinent qui sera d'une grande aide lors de la sélection. Si vous avez également besoin d'un recueil d'exercices, vous pouvez commander le classeur du stage de préapprentissage avec des recueils d'exercices sur différents thèmes tels que les mathématiques et la lecture de dessins. ■

Matthias Rüfenacht

*Votre solution
de prévoyance
toujours
parfaitement
adaptée.*

Solutions de prévoyance répondant aux besoins de votre branche pour vous et votre personnel, conditions de cotisations attrayantes, gestion simple.

T 044 738 53 53 | www.promea-pk.ch

PROMEA ■
Caisse de pension

Comment rendre la gestion du personnel plus durable

La durabilité désigne le principe selon lequel il faut agir aujourd'hui de manière à ne pas limiter les possibilités des générations futures. Elle repose sur les trois piliers que sont l'économie, l'environnement et la société. Cet article se penche sur la dimension sociale du développement durable et ses répercussions sur la gestion du personnel.

Pourquoi la durabilité sociale concerne-t-elle aussi les PME ?

Le respect des exigences économiques, écologiques et sociales en matière de durabilité est d'ores et déjà un critère de décision important lorsque les pouvoirs publics ou les grandes entreprises attribuent des mandats. Les fournisseurs doivent rendre compte de leurs efforts en matière de durabilité économique, écologique et sociale dans des rapports dits ESG (Environmental Social Governance). Dans la pratique, il s'avère difficile de lister et quantifier ces efforts en raison de l'absence de normes et de méthodes uniformes. Mais avant de pouvoir attester de la durabilité sociale dans un rapport, il faut commencer par la vivre au sein de l'entreprise.

Une gestion durable du personnel comme base

La science parle de durabilité sociale lorsque les institutions et leurs processus se concentrent sur la santé et le bien-être des personnes qui y travaillent. Il s'agit donc de permettre à chaque personne au sein d'une organisation de satisfaire ses besoins dans son travail, de rester en bonne santé, de bénéficier d'une protection sociale et d'être traitée équitablement. Pour y parvenir, il faut une gestion durable du personnel.

Objectifs principaux: recruter et fidéliser le personnel

Une gestion durable du personnel doit permettre à l'entreprise de trouver son futur personnel et de retenir les bons collaborateurs et collaboratrices au sein de l'entreprise. Ce type de gestion devient particulièrement important lorsque les ressources en personnel sont limitées dans la qualité requise et/ou lorsque des problèmes internes à l'entreprise, p. ex. une mauvaise ambiance de travail ou une surcharge de travail constante, compromettent l'ar-

rivée de nouveaux collaborateurs et collaboratrices. Au cœur de la gestion durable du personnel se trouvent les éléments suivants :

- Développement et maintien des compétences stratégiques contribuant à la création de valeur de l'entreprise
- Aptitude à l'emploi garantie des collaborateurs et collaboratrices
- Prise en compte des valeurs sociales

La science souligne qu'une gestion durable du personnel favorise la flexibilité de l'entreprise et la création de connaissances, ce qui permet à l'entreprise de réagir aux changements. En revanche, le manque de durabilité sociale a des conséquences négatives. Une charge de travail trop élevée, la pression des responsabilités, le surmenage, le manque d'estime ou les conflits au travail peuvent être source de stress et même de problèmes de santé.

Mesures concrètes pour une gestion durable du personnel

Pour mettre en œuvre une gestion durable du personnel, il faut adopter une attitude fondamentale vis-à-vis de l'être humain, à savoir « l'estime vécue des personnes au sein de l'entreprise, avec leurs propres besoins et points de vue ». Différentes études ont mis en évidence des facteurs de réussite identiques :

▪ Formuler et communiquer des objectifs clairs

Il est judicieux de définir sous forme de charte l'attitude fondamentale de l'entreprise vis-à-vis des collaborateurs et collaboratrices ainsi que les attentes à leur égard. Il est important que les objectifs soient compréhensibles et clairement communiqués.

▪ Remettre en question l'existant

Il faut remettre en question les procédures et comportements existants qui ont été « affinés » pendant de nombreuses années. Souvent, l'impli-

cation d'apprentis, de clients, de fournisseurs et d'autres partenaires permet de penser hors du cadre usuel.

▪ Montrer de l'intérêt pour le sujet

Pour les collaborateurs et collaboratrices, la durabilité sociale n'est perçue comme importante que si les cadres s'y intéressent de manière crédible et y consacrent du temps.

▪ Faire participer les collaborateurs et collaboratrices aux décisions et au succès de l'entreprise

Des études montrent que les collaborateurs et collaboratrices qui peuvent participer aux processus de décision sont plus enclins à agir dans le sens des objectifs de l'entreprise. Il en va de même lorsqu'ils participent au succès de l'entreprise.

▪ Relations valorisantes et confiance mutuelle

La confiance mutuelle entre cadres et personnel accroît l'efficacité et améliore la capacité de développement de l'entreprise.

▪ Récompenser les performances

Les systèmes de rémunération et de récompense axés sur les résultats, la qualité et la performance sont motivants et améliorent l'efficacité s'ils sont compréhensibles et perçus comme équitables.

▪ Investir dans la formation

L'orientation sur les compétences et les connaissances est essentielle. Notre branche en est le reflet positif. Des collaborateurs et collaboratrices bien formés améliorent non seulement le rendement, mais jouent également un rôle social important au sein de l'entreprise.

▪ Engager consciemment du personnel d'un certain âge

Grâce à des postes de travail adaptés

à l'âge et à des exigences de performances individuelles, les collaborateurs et collaboratrices plus âgés restent performants et motivés, parfois même au-delà de l'âge officiel de la retraite.

• Santé des collaborateurs et prévention des accidents

Postes de travail ergonomiques, prévention des accidents sur le lieu de travail et pendant les loisirs, offres alimentaires saines, offres sportives et de prévention, événements d'équipe ... De telles offres préservent non seulement la santé et réduisent les absences, mais renforcent aussi la fidélisation du personnel à l'entreprise.

• Équilibre entre vie professionnelle et vie privée

Aujourd'hui, les collaborateurs et collaboratrices attachent une grande importance à la conciliation entre travail, famille et loisirs. Les entreprises qui font preuve de flexibilité et d'ouverture dans ce domaine sont avantagées dans le recrutement de personnel et parviennent plus facilement à retenir les bons collaborateurs.

• Offrir des emplois attrayants

L'environnement de travail immédiat a une grande influence sur la performance et le bien-être. Le personnel apprécie les espaces suffisamment grands et lumineux et une infrastructure de travail moderne.

• Contrôler, évaluer et corriger les résultats

Toutes les bonnes résolutions et les belles lignes directrices ne servent à rien si elles ne sont pas tangibles et vécues au quotidien. Des inventaires réguliers sont nécessaires et des mesures doivent être corrigées ou complétées si besoin.

De nombreuses entreprises de notre branche mettent activement en œuvre la durabilité sociale

Vivre tous les jours la durabilité sociale aux niveaux susmentionnés est un défi aussi bien pour les cadres que pour le personnel. Il est réjouissant de constater que de nombreux acteurs de notre branche ont déjà relevé ces défis. Cela est certainement dû aux exigences ESG accrues et à la lutte pour attirer les talents, mais pas seulement. Car être traité et encouragé de manière équitable, avoir des perspectives de déve-

loppement, avoir des rapports ouverts et honnêtes les uns avec les autres et atteindre des objectifs en équipe sont en fin de compte des besoins fondamentaux de l'être humain.

Conseil: le 24 avril 2024, AM Suisse a organisé une réunion d'information hybride passionnante sur le thème de l'ESG et de la durabilité au sein de l'entreprise. Un enregistrement vidéo des exposés et un dossier d'information peuvent être téléchargés sur le site Internet d'AM Suisse (www.amsuisse.ch). ■

Emanuel Scheidegger



www.amsuisse.ch
→ news → erfolgreiche-esg-infoveranstaltung

Source : Rapport de recherche sur la durabilité sociale, Département de psychologie appliquée de la Haute école des sciences appliquées de Zurich (zhaw) et les sources qui y sont indiquées

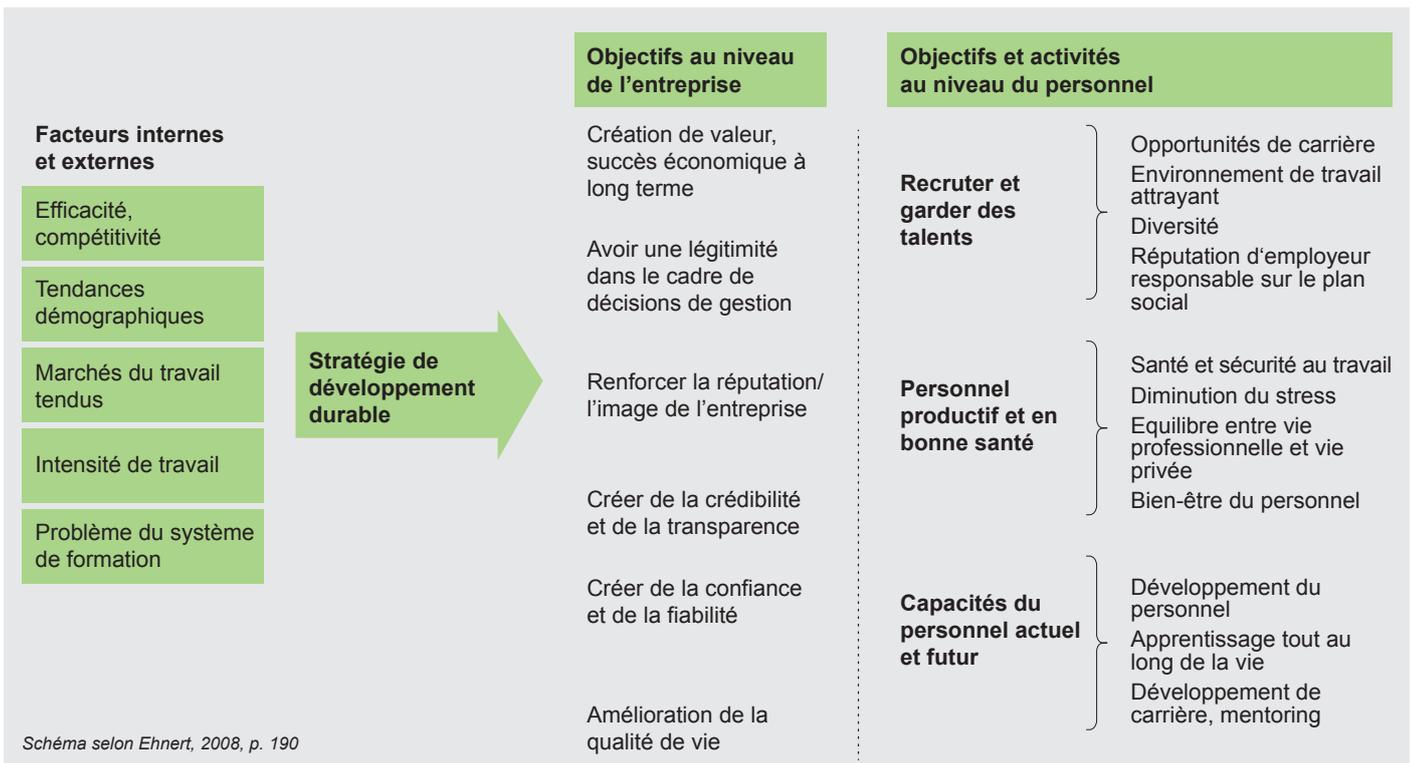


Schéma selon Ehnert, 2008, p. 190

« La compétence pour les Grisons » – Kohler Landmaschinen AG, Zizers

La société Kohler Landmaschinen AG, une filiale de GVS Agrar AG, a fêté l'inauguration de ses nouveaux locaux les 25 et 26 mai 2024, qui ont fait l'objet d'un agrandissement et de transformations. Après les travaux, les distances à parcourir pour gérer les pièces de rechange ont été raccourcies, ce qui a nettement amélioré l'efficacité des processus de travail.

FICHE D'IDENTITÉ DE L'ENTREPRISE

- Fondation : 1998 par Sepp Kohler, 2020 remise à Konrad Joos. Aujourd'hui avec deux sites : Zizers et Zernez.
- Prestations : Commerce, service et réparation de tracteurs, machines agricoles et communales.
- L'équipe : 14 collaborateurs/trices sur le site de Zizers, 6 collaborateurs/trices sur le site de Zernez.
- Direction : Markus Möhr, directeur du site de Zizers



www.kohlerlm.ch

Kohler Landmaschinen AG a choisi le slogan «Kompetenz für Graubünden» (la compétence pour les Grisons). Elle propose une large gamme de tracteurs, de machines de travail superficiel du sol et de récolte, de véhicules communaux et d'appareils à moteur. Avec les marques Fendt et Massey Ferguson, elle est présente dans tout le canton ainsi que dans le Sarganserland voisin et dans la Principauté de Liechtenstein. La clientèle, en majeure partie composée d'agro-entrepreneurs, pratique la culture fourragère, maraîchère et viticole. La demande relative aux transporteurs Aebi et aux faucheuses à deux essieux est plus importante de la part des communes et dans les régions de montagne. La large gamme de produits des tracteurs Fendt et MF, du petit tracteur compact au véhicule haut de gamme puissant, est idéale pour répondre aux besoins variés des clients dans la zone de chalandise, qui comprend non seulement des terrains plats et étendus, mais aussi des régions de montagne.

Tout a commencé dans un atelier de machines agricoles Landi à Landquart. En 1998, Sepp Kohler l'a racheté et a fondé Kohler Landmaschinen AG. En 2020, sur le nouveau site de Zizers où l'entreprise s'était établie entretemps, il a remis les rênes à Konrad Joos. L'entreprise était alors déjà implantée sur son deuxième site de Zernez, en Engadine. Aujourd'hui, l'entreprise est dirigée par Konrad Joos comme directeur des ventes, Markus Möhr comme directeur du site de Zizers et Mirco Rada comme directeur du site de Zernez. Au total, 14 collaborateurs travaillent à Zizers, dont 4 apprentis. Le site de Zernez emploie 6 collaborateurs et 1 apprenti.

Les transformations sur le site de Zizers ont duré huit mois et sont maintenant terminées. Pour Markus Möhr, le souhait d'optimiser les processus de travail a été à l'origine du projet de transformations et d'agrandissement. Par exemple, le poste de travail du vendeur de pièces détachées est aujourd'hui équipé d'un paternoster. Au lieu de monter et descendre les escaliers du stock de pièces détachées des dizaines de fois par jour, l'employé traite désormais les commandes en un temps record et les met à la disposition des mécaniciens. Pendant le temps d'attente, il peut déjà rédiger des rapports, passer des commandes, etc. « Les transformations ont permis d'apporter d'autres améliorations », constate M. Möhr. Le showroom a été réaménagé, l'empla-

cement des bureaux et des salles de réunion a été modifié pour optimiser les échanges avec l'atelier. Une installation photovoltaïque sur le toit fournit suffisamment d'électricité pour l'atelier ainsi que pour une borne de recharge accessible au public. « Chez nous aussi, les ventes de véhicules et d'appareils électriques augmentent. »

Enfin, les postes de travail ont également été optimisés et l'équipe dispose désormais notamment d'une terrasse. « Nous voulons être un employeur attractif », affirme Markus Möhr. Cet objectif fait également partie des grands principes de l'entreprise. En effet, la question de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée est omniprésente dans les Grisons, même si la relève est suffisante. La concurrence étrangère à la branche, qui aime bien employer des mécaniciens en machines agricoles bien formés, est forte. Il est donc d'autant plus important d'offrir au personnel un environnement de travail attrayant

et stable. « Même si nous sommes une filiale de GVS Agrar AG et si nous sommes bien intégrés à cette entreprise, je travaille comme s'il s'agissait de ma propre entreprise. » Les collaboratrices et collaborateurs partagent cet état d'esprit et Markus Möhr constate que cette motivation se répercute également sur la satisfaction de la clientèle. « Notre passion et notre fiabilité sont très appréciées. »

Markus Möhr, né en 1985, a effectué son apprentissage de mécanicien en machines agricoles à Coire. Il a ensuite fait l'école de recrues et peu de temps après, en 2006, il a rejoint Kohler Landmaschinen AG en tant que mécanicien. En 2019, il a repris la direction de l'atelier et depuis début 2023, il est responsable du site de Zizers. Il habite à Vättis avec sa femme et leurs trois enfants en âge de scolarité. L'un de ses fils passe déjà son temps libre dans l'atelier de son père. Sa devise l'a manifestement impressionné lui aussi : « Nous faisons notre travail avec plaisir et nous le faisons bien ! ».

Rob Neuhaus





Résultats réjouissants de l'enquête auprès des membres d'AM Suisse 2023/2024

AM Suisse a réalisé une nouvelle enquête auprès de ses membres à la fin 2023. Les résultats montrent qu'une grande majorité est satisfaite, voire très satisfaite, du travail de l'association. L'enquête montre également quels sont actuellement les plus grands défis auxquels la branche est confrontée. Bernhard von Mühlengen, directeur d'AM Suisse, analyse les résultats de l'enquête dans cette interview.

Monsieur von Mühlengen, pouvez-vous nous dire quelques mots sur le contexte et la méthodologie de l'enquête ?



Bernhard von Mühlengen (BvM): « Nous voulions à nouveau prendre le pouls de nos membres dans le cadre de la définition de la stratégie pour la période 2025–2029. Afin de

permettre une comparaison avec la dernière étude 2016–2017, nous avons posé des questions similaires, mais aussi ajouté des questions sur le CFA. Sur les 640 membres d'Agrotec Suisse, environ 150 y ont participé dans toutes les régions. Ce taux de réponse élevé nous a agréablement surpris. »

Quelles sont les principales conclusions ?

BvM: « Les résultats de la nouvelle enquête sont réjouissants. La très grande satisfaction des membres montre que les organes de milice et les collaborateurs d'AM Suisse, d'Agrotec Suisse et

de Metaltec Suisse font un excellent travail. La satisfaction des membres a augmenté de 8% par rapport à la dernière enquête. Nous sommes fiers et reconnaissants que notre travail soit bien évalué et apprécié. Ce bon résultat nous conforte dans notre volonté de continuer à nous engager au maximum pour les branches à l'avenir. Je profite de cette occasion pour remercier toutes les personnes qui ont contribué à ce succès au niveau national ou régional. »

La formation initiale et continue est une mission centrale de l'association. Quel est le degré de satisfaction dans ce domaine ?

BvM: « Une majorité des participants déclarent être membres de l'association principalement en raison de la formation des apprentis et des offres de formation continue. Il est réjouissant de constater que la satisfaction relative à nos offres de formation initiale et continue est élevée. En ce qui concerne les

cours préparatoires à l'examen professionnel et à l'examen professionnel supérieur, 79% des membres ayant répondu sont satisfaits et 11% sont même très satisfaits. Nous constatons des valeurs similaires pour l'évaluation des enseignants spécialisés, des documents de cours et de l'infrastructure d'apprentissage du Centre national de formation d'Aarberg. »

Y a-t-il un besoin d'offres de formation supplémentaires selon l'enquête ?

BvM: « Les participantes et participants à l'enquête souhaitent principalement des offres supplémentaires dans les domaines de l'électronique, de l'hydraulique et des nouvelles technologies. Des formations continues en gestion d'entreprise constituent également un besoin. »

Dans quels domaines les membres souhaitent-ils un soutien supplémentaire de la part de l'association ?

BvM: « Il y a principalement des demandes de soutien supplémentaire dans les domaines de l'échange de connaissances et des formations, de la promotion de la relève ainsi que de la représentation de la branche et du lobbying. Nous prendrons ce feedback au sérieux et l'intégrerons dans la nouvelle stratégie dans le cadre de nos possibilités parfois limitées. Nous devons également mieux faire connaître notre portefeuille existant dans le domaine de la promotion de la relève avec

le stand de formation professionnelle et les articles publicitaires.»

Quelles prestations de l'association sont particulièrement appréciées et utilisées en plus de la formation ?

BvM: « Le conseil juridique, l'assistance technique et le conseil aux entreprises sont très sollicités. Les canaux d'information existants tels que l'e-newsletter, le site Internet, le magazine de l'association professionnelle « forum » et les

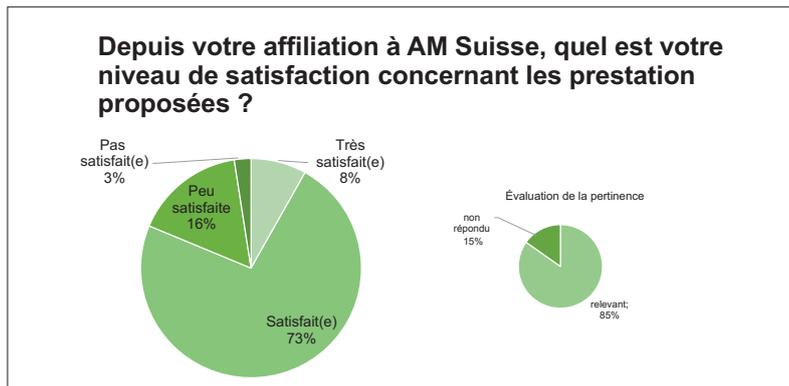
assemblées régionales sont également bien notés par les membres. Selon l'enquête, les réseaux sociaux sont peu utilisés. Nous devons poursuivre nos efforts et continuer à accroître l'attractivité et le degré de notoriété. »

Le bilan est positif. Et qu'en est-il des perspectives, c'est-à-dire des défis pour la branche ?

BvM: « Sans surprise, le plus grand défi pour les entreprises est la pénurie de

main-d'œuvre qualifiée. Les prescriptions et normes excessives, la numérisation et les technologies d'avenir telles que l'IA, la robotique ou les logiciels de gestion agricole occupent également une place importante. Par ailleurs, le thème de la succession est une question brûlante pour de nombreux entrepreneurs. Les entreprises reconnaissent qu'elles doivent consentir des efforts supplémentaires dans les domaines

« La satisfaction des membres a augmenté de 8 % par rapport à la dernière enquête. »

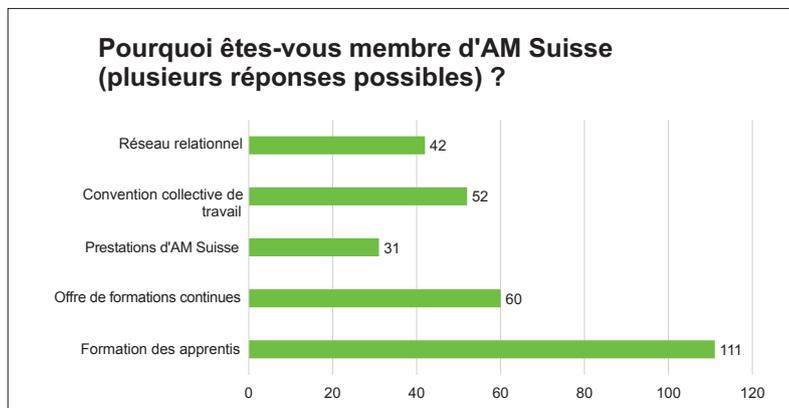


81 % des membres d'AM Suisse interrogés sont satisfaits ou très satisfaits des prestations de l'association.

de l'organisation interne, du développement de la main-d'œuvre qualifiée et des talents, de la durabilité, de l'identification des tendances, de l'image, du marketing et de la rentabilité pour réussir à l'avenir.»

Qu'est-ce qui saute aux yeux dans la comparaison avec les résultats de l'enquête 2016/2017 ?

BvM: « On constate de légers changements par rapport à l'enquête précédente en ce qui concerne les défis auxquels sont confrontés les membres. Le règlement de la succession, le financement, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et la gestion des réglementations ont été cités comme les principaux défis en 2016/2017. En 2023, l'accent sera davantage mis sur les prescriptions et les normes, la numérisation et la technologie. »



La formation de la relève professionnelle, les formations continues et la CCT revêtent la plus grande importance.

Quel est votre bilan personnel ?

BvM: « Les bons résultats montrent que nous sommes sur la bonne voie et que tant les organes de milice que les équipes des associations et du CFA fournissent un excellent travail. Les retours de l'enquête menée auprès des membres nous fournissent de précieuses indications pour fixer les priorités de notre stratégie jusqu'en 2029. Celle-ci est aujourd'hui en cours d'élaboration. Les objectifs prioritaires du travail de l'association restent d'assurer la relève professionnelle, de mettre à disposition des professionnels bien formés et d'empêcher l'exode vers d'autres branches. Les thèmes du développement durable et de la numérisation joueront également un rôle central dans les années à venir. »

Interview: Emanuel Scheidegger



Le manque de main-d'œuvre qualifiée est de loin le principal sujet de préoccupation de la branche.

Mémento : nouvelle loi sur la protection des données

La nouvelle loi sur la protection des données est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2023. Elle renforce les exigences posées aux petites et moyennes entreprises concernant la protection des données et la conformité en la matière.

Le principe de l'approche basée sur les risques continue de s'appliquer. Autrement dit, plus les données sont sensibles, plus les précautions à prendre pour leur traitement sont importantes. Que ce soit au cours d'un entretien téléphonique avec un client, au moment de payer une facture ou dans le cadre d'un entretien d'embauche, les données personnelles font partie du quotidien des entreprises. Toutes les PME sont donc concernées par la nouvelle loi sur la protection des données (LPD) et par les changements qui en découlent. Il importe qu'à l'avenir, les directions accordent davantage d'attention à la protection des données et en fassent un enjeu stratégique.

La nouvelle loi sur la protection des données se limite à la protection des données des personnes physiques. Elle ne couvre plus la protection des personnes morales. La nouvelle loi sur la protection des données (LPD) ne prévoit pas d'obligation de tenir un registre des traitements de données personnelles pour les PME qui emploient moins de 250 collaborateurs et dont le traitement des données présente un risque limité d'atteinte à la personnalité des personnes concernées.

La Confédération suisse conseille aux entreprises de prendre en compte au minimum les huit points suivants et, le cas échéant, de mettre en œuvre des mesures correspondantes ou de procéder à leur adaptation.

1. Seules les données des personnes physiques sont encore couvertes, et plus celles des personnes morales.
2. Les données génétiques et biométriques entrent désormais dans la définition des données sensibles.
3. Les principes de « Privacy by Design » et de « Privacy by Default » sont désormais d'application. Le principe de « Privacy by Design » (protection des données dès la conception) signifie, pour les développeurs, qu'ils doivent intégrer la protection et le respect de la vie privée des utilisatrices et utilisateurs dans la structure même du produit ou du service qui collecte des

données personnelles. Le principe de « Privacy by Default » (protection des données par défaut) assure quant à lui le niveau de sécurité le plus élevé par défaut dès la mise en circulation du produit ou du service, c'est-à-dire en activant, sans aucune intervention des utilisatrices et utilisateurs, toutes les mesures nécessaires à la protection des données et à la limitation maximale de leur utilisation. Autrement dit, tous les logiciels, le matériel et les services doivent être configurés de manière à protéger les données et à respecter la vie privée des utilisateurs.

4. Des analyses d'impacts doivent être menées en cas de risque élevé pour la personnalité ou les droits fondamentaux des personnes concernées.
5. Le devoir d'informer est étendu : la collecte de toutes les données personnelles (et non plus uniquement de données dites sensibles) doit donner lieu à une information préalable de la personne concernée.
6. La tenue d'un registre des activités de traitement devient obligatoire. L'ordonnance d'application prévoit toutefois une exemption pour les PME dont le traitement des données comporte un risque limité d'atteinte à la personnalité des personnes concernées.
7. Une annonce rapide est requise en cas de violation de la sécurité des données. Elle doit être adressée au Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT).
8. La notion de profilage (soit le traitement automatisé de données personnelles) fait son entrée dans la loi.

Pour déterminer si des mesures doivent être prises dans votre entreprise, il convient de clarifier les questions suivantes :

- Quelles données personnelles sont traitées dans l'entreprise et dans quel but ?
- Existe-t-il une déclaration de protection des données et est-elle conforme aux nouvelles dispositions ?



- Comment les personnes concernées seront-elles informées à l'avenir du traitement de leurs données, conformément à la loi ?
- Quels sont les risques individuels dans l'entreprise et comment peuvent-ils être minimisés ?
- Qui est responsable de quoi ?
- Les collaboratrices et collaborateurs ont-ils été sensibilisés au traitement des données personnelles et, le cas échéant, formés à leur utilisation ?

AM Suisse recommande à ses membres d'adapter spécifiquement les documents mis à disposition par l'Union suisse des arts et métiers (usam) à la situation de leur entreprise et aux processus internes et, le cas échéant, de confier le traitement des données de commande à des prestataires externes. Pensez à tenir compte des remarques préliminaires figurant au début des modèles.

Vous trouverez les documents ici :
www.sgv-usam.ch
 catégorie : *grands axes politiques*



Il peut éventuellement être indiqué de recourir aux services d'experts en protection des données pour la vérification et la mise en œuvre. AM Suisse se fera un plaisir de vous mettre en contact avec des spécialistes appropriés.

Cyrine Zeder
 Membre de la direction d'AM Suisse
 responsable droit/affaires sociales/gestion de l'entreprise

Fer à cheval pour une performance de pointe sur la volte

Du 16 au 21 juillet 2024, la PostFinance Arena de Berne accueillera les championnats du monde FEI de voltige équestre en catégorie Elite et les championnats d'Europe Juniors & Young Vaulters, sous la bannière BERN2024. Ces épreuves sportives demandent le maximum de la part des chevaux. Les maréchaux-ferrants veillent au confort sur la volte – pour que tout tourne rond.

La voltige est une combinaison de gymnastique et de sport équestre. La performance sportive n'est pas le seul critère décisif pour une représentation acrobatique et élégante réussie: le savoir-faire dans la gestion du cheval est essentiel. Le cheval est longé par une longeuse ou un longeur autour du cercle de voltige, d'au moins 15m de diamètre, et progresse au pas, au trot ou au galop. Un à trois voltigeurs réalisent des prouesses gymnastiques sur le cheval. Il est alors crucial d'avoir une interaction harmonieuse entre la longeuse ou le longeur, le cheval et la voltigeuse ou le voltigeur (la voltige est un sport encore majoritairement féminin).

De très hautes exigences, tant pour le cheval que l'humain

Les épreuves auxquelles sont soumis les concurrents imposent de très hautes exigences tant aux chevaux qu'aux humains. Lukas Heppler, du comité d'organisation de BERN2024, déclare: «Nos chevaux ne font pas simplement partie de l'équipe, ce sont de véritables athlètes. Ils ont besoin d'entraînements tout aussi intenses que nous pour parvenir au plus haut niveau. Bien que la note du cheval compte officiellement pour 25% de la note totale, nous avons tous conscience qu'en pratique, elle compte pour 250%, car seul un cheval parfaitement préparé et en pleine forme nous permet de donner le

meilleur de nous-mêmes. La maréchalerie fait bien évidemment partie de ces préparatifs.»

Nous souhaitons bonne chance à l'équipe nationale, en espérant qu'elle ajoute de nouvelles lignes au palmarès déjà étoffé de la voltige suisse. Le premier tournoi international officiel a eu lieu à Constance en 1976. La voltige est reconnue comme discipline sportive officielle par la Fédération Équestre Internationale (FEI) depuis 1981. La Suisse est deuxième au classement mondial, derrière l'Allemagne et devant les États-Unis. ■

Rob Neuhaus

Les **FEI Vaulting Championships BERN2024** accueilleront plus de 420 athlètes de 26 pays et plus de 130 chevaux. Près de 10000 spectateurs sont attendus. Outre les championnats du monde en catégorie Elite se disputeront aussi les championnats d'Europe Juniors & Young Vaulters. La cérémonie d'ouverture se déroulera le 16 juillet à 18h30 sur la Place fédérale.

Plus d'informations et billets:
<https://bern2024.ch/>



Photos: Lorena La Spada



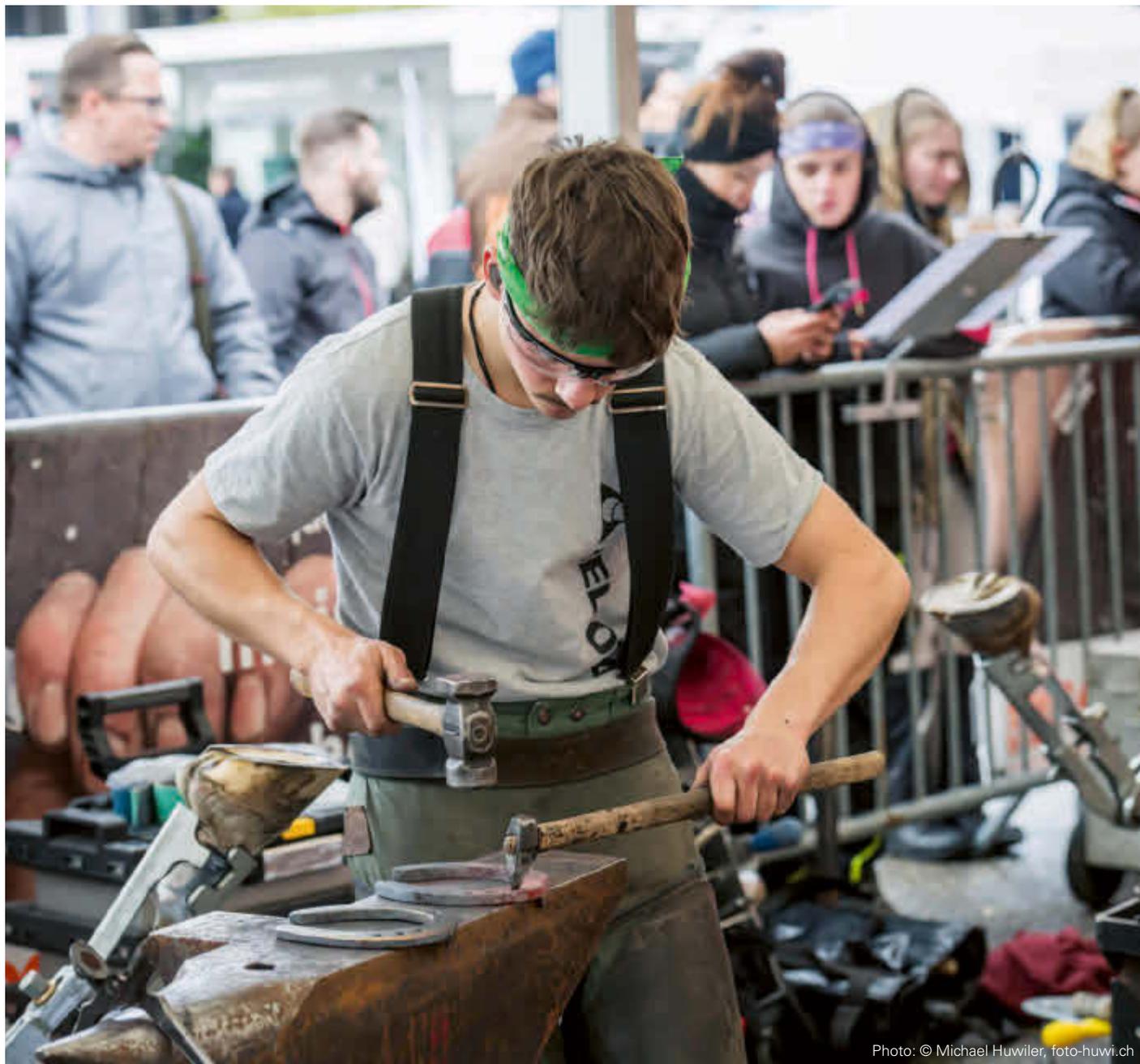


Photo: © Michael Huwiler, foto-huwi.ch

SwissSkills Championships 2024

Livio Fiechter est (à nouveau) champion suisse des maréchaux-ferrants. Nos félicitations !

Livio Fiechter, le champion suisse en titre de Rüti bei Büren (entreprise formatrice: Centre équestre national de Berne), remporte la médaille d'or aux SwissSkills Championships 2024 des maréchaux-ferrants les 20 et 21 avril à Saint-Gall. Patrick Sutter de Bätterkinden (entreprise formatrice: Bigler Schmiede AG Ersigen) a remporté l'argent et Hannes Dobler de Hochdorf LU (entreprise formatrice: Würsch Hufbeschlag, Ballwil) le bronze.

◀ Livio Fiechter remporte la médaille d'or aux Swiss-Skills Championships 2024 des maréchaux-ferrants.

25 apprentis maréchaux-ferrants venus de tout la Suisse se sont affrontés cette année. Six apprentis sont en deuxième année, onze en troisième année et huit en quatrième année. La compétition, qui a eu lieu sur le site de la foire de printemps, l'OFFA, à Saint-Gall, s'est déroulée en quatre manches. Reto Eggenberger et Sandro Hohl, maréchaux-ferrants expérimentés et habitués des compétitions, ont fait office de juges.

Une expérience en faveur du travail quotidien

La première épreuve était conçue comme une préparation à l'examen de fin d'apprentissage: une paire de fers arrière, de taille, de forme et de perforation identiques. La deuxième épreuve demandait deux fers avant 20/10, l'un avec une finition râpée, l'autre avec une finition martelée. La troisième épreuve consistait à modifier un fer d'usine selon un modèle. Comme le veut la tradition, la dernière épreuve était une surprise: un fer forgé à la main et un fer d'usine selon le modèle.

Pour Christian Krieg, chef de projet de la commission de maréchalerie, il est important que l'énoncé de l'épreuve soit axé sur le travail quotidien. Cela signifie par exemple que des fers d'usine sont également utilisés. « Cela fait sans doute un peu moins transpirer, mais nous travaillons tout de même avec la même précision ». Pour la préparation, il a proposé une journée d'entraîne-

ment le 6 avril à Aarberg, au cours de laquelle les douze participants ont non seulement pu s'exercer, mais aussi avoir un aperçu de l'évaluation des juges. Le lien avec la pratique est apprécié par les participants: « Cette compétition a été une super expérience qui me fait progresser dans mon travail quotidien », a été une réaction.

Sponsors généreux

La liste des sponsors qui ont soutenu cette compétition est longue: Bühler Schmiede AG, Debrunner Acifer, ET Hoofcare AG, Hufshop Herrmann AG, OFFA Pferdemesse, Osteopathie mit Herz, Walter Vogel AG, Werkman Hoofcare, Westfalen Gas Schweiz AG. Ils ont offert aux participants de beaux cadeaux en nature et du matériel pour la réalisation. Le vainqueur est reparti avec un four à gaz, le deuxième avec une enclume et le troisième avec un chariot à outils pratique. ■

Rob Neuhaus



1^{ère} place
Livio Fiechter



2^{ème} place
Patrick Sutter



3^{ème} place
Hannes Dobler



Les juges Reto Eggenberger (à gauche) et Sandro Hohl évaluent les travaux.



Photo de groupe avec les participants et les soutiens.



Ferrures

« Un maréchal-ferrant a toujours quelque chose à apprendre »

Comment utiliser la documentation photographique pour améliorer le bien-être du cheval et le travail du maréchal-ferrant? Ruedi Blumer, maître maréchal-ferrant, le montre en prenant l'exemple du cheval Cerano au Centre équestre national (CEN) de Berne.

Lors de la Journée de la maréchalerie du 24 février 2024, Ruedi Blumer a dévoilé ses trucs et ses astuces comme il dit, qui sont le fruit de ses 46 années d'expérience professionnelle. Après son exposé, il a présenté une ferrure dans la salle de traitement, qui a été retransmise en direct dans la salle de cours théoriques. Comme lors de la prise en charge d'un nouveau cheval, il a photographié chaque sabot avant et après le ferrage. Le 19 avril 2024, soit huit semaines plus tard, il a refait le ferrage. Là encore, il a photographié chaque sabot avant et après. « Je dois comparer l'ancienne ferrure avec l'état au bout de huit semaines. Cela me permet de voir l'impact de mon travail », a-t-il expliqué.

Vérification de son propre travail

Les possibilités techniques actuelles permettent de prendre des photos parlantes avec son téléphone portable. Le classement des photos par cheval, par étable ou par date permet de vérifier son propre travail. Comparer ensuite la photo sur un écran plus grand à la maison est judicieux et rassure le client. Les images avant/après permettent de dresser un procès-verbal de l'évolution.

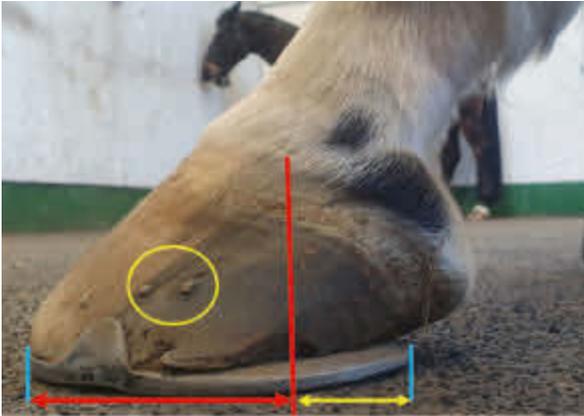
Observation à long terme pour la continuité

« Les observations à long terme constituent la meilleure base pour assurer la continuité du travail sur le sabot. La comparaison avant-après basée sur la documentation photographique montre ce que j'obtiens avec la ferrure. C'est important pour mon développement, car un maréchal-ferrant peut toujours apprendre quelque chose. » Le teneur de pieds de Ruedi Blumer était Livio Fiechter, apprenti en troisième année au CEN et champion suisse en titre. Lui aussi a pu apprendre au travail. Est-ce que cela l'a aidé à remporter pour la deuxième fois consécutive les SwissSkills Championships des maréchaux-ferrants deux jours plus tard ?

Ruedi Blumer/
Christian Krieg/Rob Neuhaus

Les photos avant-après montrent l'évolution de Cerano huit semaines plus tard

Sabot postérieur gauche le 24.2.24, ferrage datant d'environ 8 semaines



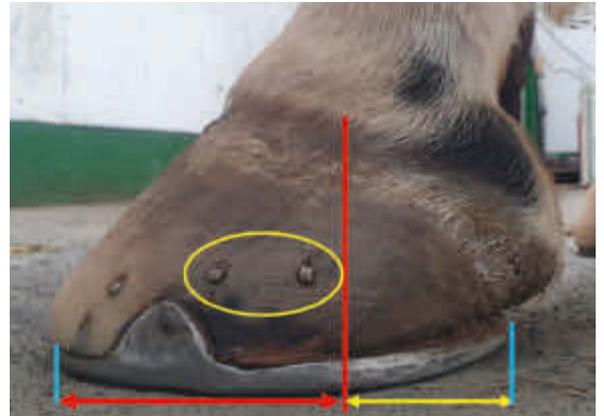
La surface d'appui postérieure est plutôt courte, au niveau de la paroi latérale, les mêmes seimes ou fissures que sur le sabot antérieur sont visibles. Deuxième et troisième clous proches l'un de l'autre, exactement dans la zone de contrainte de la paroi latérale.

Sabot avant droit le 24.2.24, ferrure datant d'environ 8 semaines.

Bord coronal affaibli dans la zone du glome, car le talon a glissé en dessous. Observation de l'intérieur : seime au niveau de la paroi latérale.



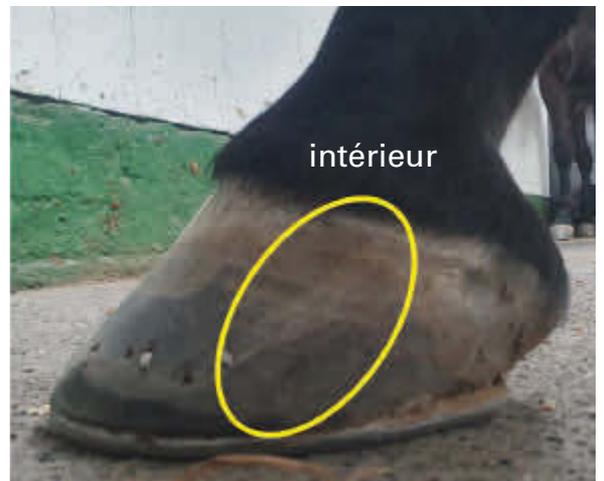
Même sabot le 19.4.24, ferrage datant de 8 semaines



Comme l'embout est décalé, le fer à cheval se positionne davantage vers l'arrière. La surface d'appui postérieure est donc encore plus grande après 8 semaines. Grâce à une sollicitation plus équilibrée de la boîte cornée, les seimes au niveau de la paroi latérale se sont relâchées et les ongles sont mieux répartis.

Même sabot le 19.4.24, ferrage datant de 8 semaines.

Le bord coronal s'est à nouveau étiré après un ferrage, car le talon s'est déjà un peu redressé. Observation de l'intérieur : en équilibrant la sollicitation de la boîte cornée, de telles seimes se remettent déjà en l'espace d'une période de ferrage.





Technique innovante du robot tondeuse Kress RTK : une précision sans limites

Le robot tondeuse RTK de Kress marque le début d'une nouvelle ère dans l'entretien automatisé des jardins. Grâce à la cinématique en temps réel (RTK), ce robot offre une précision exceptionnelle sans câble périphérique. Découvrez comment le RTK de Kress atteint une précision maximale, quels sont ses avantages et comment il fonctionne de manière fiable dans des conditions difficiles :

Comment le robot tondeuse Kress RTK atteint-il sa précision sans câble périphérique ?

Le robot tondeuse RTK de Kress utilise une cinématique de pointe en temps réel (RTK), une technique de géo-positionnement ultramoderne qui améliore la précision des données de position fournies par les systèmes de positionnement par satellite. Cette technologie permet au robot tondeuse de déterminer sa position au centimètre près, sans devoir installer de matériel supplémentaire tel que des câbles de délimitation ou des balises. Cela réduit le temps et les coûts d'installation et permet une adaptation flexible aux différentes pentes et aux paysages complexes.

Quels sont les avantages du robot tondeuse Kress RTK ?

Le robot tondeuse RTK ne produit pas d'émissions, est silencieux et rentable.

Ces caractéristiques font de lui l'outil idéal pour les exploitations durables et les zones sensibles au bruit.

Comment le Kress RTK relève-t-elle les défis en cas de mauvais signal satellite ?

Le robot tondeuse RTK est spécialement conçu pour naviguer de manière remarquable à travers des paysages complexes. Grâce à la technologie RTK, la tondeuse suit les chemins les plus sinueux d'une zone de gazon à l'autre. Si le signal satellite est obstrué par des bâtiments ou des arbres, le robot tondeuse passe à la navigation inertielle et à l'odométrie. Ces méthodes permettent de maintenir un itinéraire précis jusqu'à ce qu'une connexion satellite claire soit à nouveau disponible. Cela garantit une efficacité et une qualité de tonte élevées en permanence, même dans des conditions difficiles.

Ces technologies font du RTK de Kress un auxiliaire indispensable pour un entretien efficace, écologique et précis du gazon.



Kress

Positec Switzerland AG

Gass 5, 5242 Lupfig

Tél. +41 56 201 02 30

kress.switzerland@positecgroup.com

www.kress.com

Tout sous contrôle : Servantes d'atelier Kramp

Dans le monde de l'agriculture, un atelier bien organisé est extrêmement important. L'efficacité et la productivité dépendent souvent de la manière dont les outils et les pièces de rechange sont organisés et de la facilité avec laquelle ils sont accessibles. La servante d'atelier n'est pas un simple meuble de rangement, mais un outil d'organisation et d'efficacité.

Ordre parfait et mobilité combinés

Avec ses sept tiroirs entièrement extractibles et montés sur roulements à billes, la servante d'atelier Kramp offre non seulement suffisamment de place pour les outils et les accessoires, mais aussi un moyen clair et bien organisé de tout garder à portée de main. Les tiroirs sont entièrement extractibles et équipés de rails de guidage montés sur roulements qui permettent une charge maximale. Ainsi, même les outils et les pièces lourdes peuvent être rangés en toute sécurité et sans effort. En outre, la poignée de direction confortable facilite la manœuvre de la servante d'atelier et assure qu'elle est facile à diriger, même dans des espaces restreints.

Les parois latérales perforées font de la servante d'atelier un outil polyvalent et flexible: il est possible d'y fixer des crochets et des outils, de sorte que même les objets encombrants peuvent être rangés de manière ordonnée. La construction robuste en tôle d'acier de la servante d'atelier est résistante à la corrosion et recouverte d'un revêtement par poudre résistant aux éraflures, ce qui lui assure une longue durée de vie. Des profilés d'angle massifs avec protection en caoutchouc offrent une résistance supplémentaire aux chocs, le bord surélevé protège les pièces contre les chutes et des verrouillages séparés empêchent l'ouverture des différents tiroirs pendant le transport.

La servante d'atelier Kramp est équipée de quatre grandes roues, dont deux fixes et deux pivotantes avec frein de stationnement, qui permettent un déplacement facile et un positionnement sûr. Dans l'ensemble, la servante d'atelier Kramp offre non seulement un espace de rangement généreux, mais aussi une construction robuste et des fonctions bien pensées qui en font un outil indispensable pour tout atelier.



poste de travail. La charge d'apprentissage est gérée plus efficacement. Ainsi, chercher devient trouver et les processus de travail sont optimisés.

En utilisant servante d'atelier, les futurs professionnels apprennent non seulement à utiliser et à entretenir correctement les outils de travail, mais ils s'entraînent également à utiliser les outils et les machines de manière responsable – des compétences essentielles non seulement pour leur formation, mais également pour leur future carrière professionnelle. ■



Soutien et facilitation de l'apprentissage

Pour les apprentis, il est important de pouvoir se concentrer sur l'essentiel: l'apprentissage et l'application pratique de leurs connaissances. Une servante d'atelier bien organisée permet de se concentrer pleinement sur les tâches à accomplir, sans perdre de temps à chercher les outils appropriés ou à ranger le

KRAMP GmbH

Meieriedstrasse 4A, 3400 Burgdorf

Tél. 034 420 84 44

info.ch@kramp.com, www.kramp.com



Scannez maintenant le code QR et gagnez une servante d'atelier Kramp équipée d'une valeur de CHF 1500.-.

Participez maintenant!

Et gagner une servante d'atelier.

Profitez de cette occasion pour améliorer l'équipement d'atelier de vos apprentis et augmenter leur efficacité au travail et leur sécurité.

Liste des sources d'approvisionnement

Nous prions nos membres de bien vouloir, lors de leurs achats, tenir compte des entreprises mentionnées.

Acc. de machines agricoles et armatures	Ed. Keller AG , Gerenstrasse 23, 9533 Kirchberg SG, Tél. 071 932 10 50, www.keller-kirchberg.ch GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch HOELZLE AG , Rosengartenstrasse 11, 8608 Bubikon, Tél. 044 928 34 34, www.hoelzle.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Accessoires électriques	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch HOELZLE AG , Rosengartenstrasse 11, 8608 Bubikon, Tél. 044 928 34 34, www.hoelzle.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com PIWAG AG , Spichermatt 9, 6370 Stans, Tél. 041 610 30 43, Fax 041 610 30 51
Accessoires hydrauliques	Ed. Keller AG , Gerenstrasse 23, 9533 Kirchberg SG, Tél. 071 932 10 50, www.keller-kirchberg.ch GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch Heizmann AG , Neumattstrasse 8, 5000 Aarau, Tél. 062 834 06 06, www.heizmann.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com Paul Forrer AG , Industriestrasse 27, 8962 Bergdietikon, Tél. 044 439 19 19, www.paul-forrer.ch
Accessoires machines de construction	HOELZLE AG , Rosengartenstrasse 11, 8608 Bubikon, Tél. 044 928 34 34, www.hoelzle.ch Ullmann^{VG} AG , Breitistrasse 1, 9565 Bussnang, Tél. 071 626 57 47, www.um-ag.ch
Appareils à moteur et de jardinage	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch Kärcher AG , Industriestrasse 16, 8108 Dällikon, Tél. 0844 850 868, www.kaercher.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Appareils de nettoyage	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch Kärcher AG , Industriestrasse 16, 8108 Dällikon, Tél. 0844 850 868, www.kaercher.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com Kränzle AG , Oberebenenstrasse 21, 5620 Bremgarten, Tél. 056 201 44 88, www.kraenzle.com Nilfisk AG , Ringstrasse 19, 9500 Wil SG, Tél. 071 923 84 44, www.nilfisk.com
Articles de tuyauterie	Ed. Keller AG , Gerenstrasse 23, 9533 Kirchberg SG, Tél. 071 932 10 50, www.keller-kirchberg.ch GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch Heizmann AG , Neumattstrasse 8, 5000 Aarau, Tél. 062 834 06 06, www.heizmann.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Assurance collective d'indemnités journalières en cas de maladie	Krankenkasse KSM , Rohrstrasse 36, Postfach, 8152 Glattbrugg, Tél. 043 433 20 40, www.ksm-versicherung.ch
Assurances d'association AM Suisse	PROMRISK AG , Prompt zu Ihrer individuellen Versicherungslösung, Rohrstrasse 36, 8152 Glattbrugg, Tél. 044 851 55 66, www.promrisk.ch , www.verbandsloesungen.ch
Assurances sociales	PROMEA Pensionskasse , Ifangstrasse 8, 8952 Schlieren, Tél. 044 738 53 53, www.promea-pk.ch
Batteries	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Câble tirer-pousser	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Chaînes	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Chaînes à neige	Ullmann^{VG} AG , Breitistrasse 1, 9565 Bussnang, Tél. 071 626 57 47, www.um-ag.ch

Change de devises	kmuOnline ag , Aeschengraben 9, 4051 Basel, Tél. 061 406 97 97, www.wechselstube.ch
Commandes	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch HOELZLE AG , Rosengartenstrasse 11, 8608 Bubikon, Tél. 044 928 34 34, www.hoelzle.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Conseils techniques spécialisés	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch Paul Forrer AG , Industriestrasse 27, 8962 Bergdietikon, Tél. 044 439 19 19, www.paul-forrer.ch
Construction de grues, manutention	swisslifter , Radgasse 3, Postfach 3377, 8005 Zürich, Tél. 043 366 66 55, www.swisslifter.ch
Découpage au laser (Tôle)	Ed. Keller AG , Gerenstrasse 23, 9533 Kirchberg SG, Tél. 071 932 10 50, www.keller-kirchberg.ch
Démarrateur + Technique alternateur	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com MOLTEC AG , Moosallmendweg 11, 3225 Müntschemier, Tél. 031 740 740 0, www.moltec.ch PIWAG AG , Spichermatt 9, 6370 Stans, Tél. 041 610 30 43, Fax 041 610 30 51
Dispositifs d'attelage	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com Scharmüller (Schweiz) AG , Horbenerstrasse 7, 8308 Mesikon, Tél. 052 346 24 78, www.scharmueller-schweiz.ch
Engins de levage	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Équipement de forge	Eurotrade AG , Gewerbstrasse 18, 4105 Biel-Benken, Tél. 061 511 10 20, www.et-hoofcare.ch
Équipements pour véhicules	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch HOELZLE AG , Rosengartenstrasse 11, 8608 Bubikon, Tél. 044 928 34 34, www.hoelzle.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Générateur d'électricité	R. Peter AG , Weieracherstrasse 9, 8184 Bachenbülach, Tél. 044 872 40 40, www.r-peter.ch
Logiciels/Ordinateurs	AMS (Schweiz) AG , Mühlefeldstrasse 38, 4702 Oensingen, Tél. 062 396 03 03, www.ams-schweiz.ch optima solutions GmbH , Chutzenstrasse 20, 3007 Bern, Tél. 031 511 88 88, www.opti-sol.ch
Machines d'entretien des espaces verts	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch Husqvarna Schweiz AG , Industriestrasse 10, 5506 Mägenwil, Tél. 062 887 37 00, www.husqvarna.ch Kärcher AG , Industriestrasse 16, 8108 Dällikon, Tél. 0844 850 868, www.kaercher.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com POSITEC Switzerland AG , Gass 5, 5242 Lupfig, Tél. 056 201 02 30, www.kress-robotik.com
Machines de forestières et de jardin	Birchmeier Sprühtechnik AG , Im Stetterfeld 1, 5608 Stetten, Tél. 056 485 81 81, www.birchmeier.com GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch Husqvarna Schweiz AG , Industriestrasse 10, 5506 Mägenwil, Tél. 062 887 37 00, www.husqvarna.ch Kärcher AG , Industriestrasse 16, 8108 Dällikon, Tél. 0844 850 868, www.kaercher.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com POSITEC Switzerland AG , Gass 5, 5242 Lupfig, Tél. 056 201 02 30, www.kress-robotik.com STIHL Vertriebs AG , Isenrietstrasse 4, 8617 Mönchaltorf, Tél. 044 949 30 30, www.stihl.ch
Machines-outils	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Médias	Schweizer Agrarmedien AG , Talstrasse 3, 3053 Münchenbuchsee, Tél. 031 958 33 33, www.agropool.ch Schweizer Bauer , Dammweg 9, 3001 Bern, Tél. 031 330 95 33, www.schweizerbauer.ch Schweizerischer Verband für Landtechnik (SVLT) , Ausserdorfstrasse 31, 5223 Riniken, Tél. 056 462 32 00, www.agrartechnik.ch

Moteurs et pièces de rechange	<p>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH, Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch</p> <p>Honda Motor Europe Ltd., Rue de la Bergère 5, 1242 Satigny, Tél. 022 989 05 00, www.honda.ch</p> <p>Klaus-Häberlin AG, Industriestrasse 6, 8610 Uster, Tél. 043 399 20 40, www.klaus-haerberlin.ch</p> <p>KRAMP GmbH, Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com</p> <p>MOLTEC AG, Moosallmendweg 11, 3225 Müntschemier, Tél. 031 740 740 0, www.moltec.ch</p> <p>POSITEC Switzerland AG, Gass 5, 5242 Lupfig, Tél. 056 201 02 30, www.kress-robotik.com</p>
Nettoyeur haute pression	<p>Kränzle AG, Oberebenenstrasse 21, 5620 Bremgarten, Tél. 056 201 44 88, www.kraenzle.com</p>
Outils	<p>Ed. Keller AG, Gerenstrasse 23, 9533 Kirchberg SG, Tél. 071 932 10 50, www.keller-kirchberg.ch</p> <p>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH, Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch</p> <p>KRAMP GmbH, Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com</p>
Pièce de rechange pour élévateur	<p>MOLTEC AG, Moosallmendweg 11, 3225 Müntschemier, Tél. 031 740 740 0, www.moltec.ch</p>
Pièces d'usure	<p>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH, Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch</p> <p>KRAMP GmbH, Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com</p> <p>Ullmann^{vo} AG, Breitistrasse 1, 9565 Bussnang, Tél. 071 626 57 47, www.um-ag.ch</p>
Pièces de rechange	<p>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH, Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch</p> <p>MOLTEC AG, Moosallmendweg 11, 3225 Müntschemier, Tél. 031 740 740 0, www.moltec.ch</p> <p>Prillinger Gesellschaft m.b.H., Jurastrasse 9, 4566 Oekingen, Tél. +43 (0)7242 230/200, www.prillinger.at</p>
Pièces de rechange pour tracteurs	<p>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH, Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch</p> <p>HOELZLE AG, Rosengartenstrasse 11, 8608 Bubikon, Tél. 044 928 34 34, www.hoelzle.ch</p> <p>KRAMP GmbH, Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com</p> <p>MOLTEC AG, Moosallmendweg 11, 3225 Müntschemier, Tél. 031 740 740 0, www.moltec.ch</p>
Pneumatique	<p>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH, Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch</p> <p>Heizmann AG, Neumattstrasse 8, 5000 Aarau, Tél. 062 834 06 06, www.heizmann.ch</p> <p>KRAMP GmbH, Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com</p>
Pneus, roues	<p>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH, Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch</p> <p>KRAMP GmbH, Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com</p> <p>Rutschmann & Co., Schulstrasse 17, 8564 Wäldi, Tél. 071 657 17 66, www.rutschmann-reifen.ch</p>
Prestations de finances	<p>kmOnline ag, Aeschengraben 9, 4051 Basel, Tél. 061 406 97 97, www.wechselstube.ch</p>
Produits abrasifs	<p>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH, Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch</p> <p>KRAMP GmbH, Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com</p>
Roulements à billes, paliers à rouleaux	<p>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH, Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch</p> <p>Heizmann AG, Neumattstrasse 8, 5000 Aarau, Tél. 062 834 06 06, www.heizmann.ch</p> <p>KRAMP GmbH, Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com</p>
Système de freinage	<p>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH, Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch</p> <p>KRAMP GmbH, Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com</p>
Technique d'entraînement	<p>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH, Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch</p> <p>KRAMP GmbH, Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com</p> <p>Paul Forrer AG, Industriestrasse 27, 8962 Bergdietikon, Tél. 044 439 19 19, www.paul-forrer.ch</p> <p>Sahli AG, Oberdorfstrasse 17, 8934 Knonau, Tél. 044 768 54 54, www.sahli-ag.ch</p>
Technique de graissage	<p>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH, Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch</p> <p>KRAMP GmbH, Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com</p> <p>Motorex AG, Bern-Zürich-Strasse 31, 4900 Langenthal, Tél. 062 919 75 75, www.motorex.com</p> <p>NEW-PROCESS AG, Talackerstrasse 13, 8552 Felben-Wellenhausen, Tél. 071 841 24 47, www.new-process.ch</p>

Technique de la soudure	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH, Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH, Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Technique de peinture au pistolet	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH, Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH, Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Technique de traite Installation de ferme	DeLaval AG, Münchrütistrasse 2, 6210 Sursee, Tél. 041 926 66 11, www.delaval.com GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH, Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH, Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Technique entraînement électrique, moteurs DC	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH, Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH, Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com PIWAG AG, Spichermatt 9, 6370 Stans, Tél. 041 610 30 43, Fax 041 610 30 51

Inscriptions standardisées sur la liste des fournisseurs
CHF 360.- par année (6 parutions)
Commandes: AM Suisse, Chräjeninsel 2, 3270 Aarberg,
Tél. 032 391 99 44, agrotecsuisse@amsuisse.ch



agropool.ch
La bourse aux machines.

agropool.ch – Le marché suisse moderne pour les machines agricoles
Découvrez plus de 20 000 annonces dès maintenant sur agropool.ch

Pneus | Roues | Essieux | Accessoires



Reifen Rutschmann & Co.

Service, compétence et fiabilité
• Agriculture • Industrie • Transformations
(demandes en français par e-mail uniquement)

Rutschmann & Co. | Schulstrasse 17 | CH-8564 Wäldi TG
Telefon +41 (0)71 657 17 66 | Fax +41 (0)71 657 16 85
info@rutschmann-reifen.ch | www.rutschmann-reifen.ch

Intéressé par la technique agricole ?
Le boulot avec garantie-jamais-barbant.

go4mechanic.ch



Impressum



forum

Information professionnelle pour
la technique agricole et la maréchalerie

Mode de parution: 6 éditions par année

Editeur

Agrotec Suisse, ein Fachverband des AM Suisse
AM Suisse, Chräjeninsel 2, 3270 Aarberg
www.agrotecsuisse.ch

Direction de l'édition du forum

Thomas Teuscher, t.teuscher@amsuisse.ch

Rédaction

Emanuel Scheidegger, e.scheidegger@amsuisse.ch

Photo page de couverture

Danielle Bürgi au CVI-W Masterclass de Wiesbaden (DE)
dans le parc du château de Biebrich 2023
Cheval: Ronaldo 200

Guide de longe: Andrea Boe

Photo ©Andreas Danner

Régie d'annonces / Mise en page

Agrotec Suisse, ein Fachverband des AM Suisse
AM Suisse, Chräjeninsel 2, 3270 Aarberg
Tél. 032 391 99 44, forum@amsuisse.ch

Impression et expédition

FO-Fotorotar, Gewerbestrasse 18, 8132 Egg
Tél. 044 986 35 00, info@fo-fotorotar.ch

Archives

Vous trouverez sur www.forum-online.ch, une archive
complète de la revue de l'association professionnelle
«forum» depuis 2008.

imprimé en
suisse



Der AM Suisse
ist Mitglied der CLIMMAR.

L'AM Suisse est
membre de CLIMMAR.

COURS ACTUELS

B 20	Motorgerätetechnik	30.9.–18.10.2024
B 25	Schweisskurs mit Schweisserprüfung EN 9606-1	12.11.2024
B 7	Fahrzeugelektrik, Fahrzeugelektronik, Grundkurs	12.–13.11.2024
B 25.6	Cours de soudeur avec examen de soudeur EN 9606-1	14.11.2024
B 25.1	Schweisserprüfung EN 9606-1	15.11.2024
B 25.7	Examen de soudeur EN 9606-1	15.11.2024
B 16	Ausbildung zur Greiferfachperson	5.–6.12.2024

Délai d'inscription: 4 semaines avant le cours



Pour plus d'informations:

www.agrotecsuisse.ch/fr/formation/programme-des-cours/

AGENDA

Assemblée de l'association professionnelle Agrotec Suisse, Delémont	21.6.2024
AM Suisse Assemblée des délégués, Delémont	21./22.6.2024
öga, Koppigen	26.–28.6.2024
Procédure de test «Compass», Aarberg	25.9.2024
WorldSkills 2024, Lyon (France)	10.–15.9.2024
Assemblée de l'association professionnelle Agrotec Suisse, Lucerne	8.11.2024
AM Suisse Conseil de l'Union, Lucerne	8.11.2024
AGRAMA, Berne	28.11.–2.12.2024
Journée des entrepreneurs de travaux agricoles Agrotec Suisse	16.1.2025
World FIRA, Toulouse (France)	4.–6.2.2025
Réunion des présidents Agrotec Suisse	4.4.2025
SwissSkills 2025, Berne	17.–21.9.2025



Pour plus d'informations:

<https://www.amsuisse.ch/fr/actualites/manifestations/>



AGROTEC
SUISSE



6. Berufsprüfung für Landmaschinen-, Baumaschinen- und Motorgerätemechaniker/in 2025

In Ausführung des Bundesgesetzes über die Berufsbildung sowie der vom Staatssekretariat für Bildung, Forschung und Innovation SBFI am 1. Mai 2018 genehmigten Prüfungsordnung wird die 6. Berufsprüfung zum/zur **Diagnosetechniker/in Landmaschinen, Baumaschinen oder Motorgeräte mit eidg. Fachausweis** voraussichtlich vom 6. bis 21. März 2025 in Aarberg durchgeführt.

Anmeldung

Die vollständige Anmeldung zur Berufsprüfung ist mit dem Onlineformular fristgerecht bis am 30. Oktober 2024 an das Prüfungssekretariat einzureichen. Das Onlineformular und weitere Informationen sind zum Download auf www.agrotecsuisse.ch → Bildung → Weiterbildung bereit. Weitere Auskünfte erteilt das Sekretariat der AM Suisse in Aarberg.

AM Suisse
Fachverband Agrotec Suisse
Prüfungssekretariat
Chräjeninsel 2
3270 Aarberg
agrotecsuisse@amsuisse.ch
T 032 391 99 44

Kosten

Prüfungsgebühr	CHF	1'860.00
Material	CHF	510.00
eidg. Fachausweis	CHF	50.00
Total	CHF	2'420.00

6^{ème} examen professionnel pour mécanicien/ne en machines agricoles, machines de chantier et d'appareils à moteur 2025

En application de la loi fédérale sur la formation professionnelle et du règlement d'examen approuvé par le secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) le 1^{er} mai 2018, le 6^{ème} examen professionnel pour **techno-diagnosticien/ne en machines agricoles, en machines de chantier ou d'appareils à moteur avec brevet fédéral** devrait avoir lieu du 6 au 21 mars 2025 à Aarberg.

Inscription

L'inscription à l'examen professionnel dûment remplie (formulaire d'inscription online) doit être remise dans les délais, soit jusqu'au 30 octobre 2024, au secrétariat d'examen. Vous pouvez télécharger le formulaire d'inscription online ainsi que d'autres informations sur le site www.agrotecsuisse.ch → Formation → Formation continue. Pour de plus amples renseignements, veuillez prendre contact avec le secrétariat d'AM Suisse à Aarberg.

AM Suisse
Association professionnelle Agrotec Suisse
Secrétariat d'examen
Chräjeninsel 2
3270 Aarberg
agrotecsuisse@amsuisse.ch
T 032 391 99 44

Coûts

Taxe d'examen	CHF	1'860.00
Matériel	CHF	510.00
Brevet fédéral	CHF	50.00
Total	CHF	2'420.00

6° esame di professione per meccanico/a di macchine agricole, di macchine edili e di apparecchi a motore 2025

In esecuzione della Legge federale sulla formazione professionale e del regolamento d'esame approvato il 1° maggio 2018 dalla Segreteria di Stato per la formazione, la ricerca e l'innovazione SEFRI, si svolgerà ad Aarberg presumibilmente dal 6 al 21 marzo 2025 l'esame di professione per **tecnico/a di diagnostica di macchine agricole, di macchine edili o apparecchi a motore con attestato professionale federale**.

Iscrizione

La domanda completa per l'iscrizione all'esame di professione deve essere presentata alla segreteria d'esame utilizzando il modulo di candidatura online entro il 30 ottobre 2024. Il modulo di candidatura online e ulteriori informazioni sono disponibili per il download su www.agrotecsuisse.ch → Formazione → Perfezionamento. Ulteriori informazioni sono disponibili presso la segreteria di AM Suisse ad Aarberg.

AM Suisse
Associazione professionale Agrotec Suisse
Segreteria d'esame
Chräjeninsel 2
3270 Aarberg
agrotecsuisse@amsuisse.ch
T 032 391 99 44

Costi

Tassa d'esame	CHF	1'860.00
Materiale	CHF	510.00
Attestato profession. federale	CHF	50.00
Totale	CHF	2'420.00

PERFORMANCE SANS COMPROMIS

FARMER LINE CLEAN | CARE | LUBE



motorex.com/farmer-forest-garden

